

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

OUVERTURE À PARIS DES TRAVAUX DE LA 42^e ÉDITION DE L'EUCOCO
Appel à la libération des prisonniers sahraouis et à la résolution du conflit du Sahara occidental

P. 24

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL:

M. Messahel reçoit l'Envoyé personnel du SG de l'ONU

P. 24

ALGÉRIE-ONU

M. Bedoui : «Les prochaines élections locales, une occasion de réaliser une représentation juste de la femme»

P. 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

M. Hadjar évoque avec l'ambassadeur d'Italie la coopération bilatérale

P. 24

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE (22 OCTOBRE)

Le Président Bouteflika exhorte la presse à être au service des intérêts suprêmes du pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a exhorté hier la famille de la presse à être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur les insuffisances mais surtout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à travers le monde. Dans un message à l'occasion de la célé-

bration de la Journée nationale de la presse (22 octobre), le Président Bouteflika a déclaré : «Nous sommes tous confrontés aux difficultés financières et économiques de la conjoncture. Nous avons arrêté des mesures pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires». «Nous vivons également dans un environnement régional

accablé par les crises et les conflits, dont certains affectent notre voisinage immédiat, d'où la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance pour préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité de notre pays», a-t-il ajouté.

P. 4-5



« Accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite »

Remise aujourd'hui du Prix du Président de la République du journaliste professionnel

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel, dans sa 3^e édition, se déroulera aujourd'hui au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, annonce le ministère de la Communication dans un communiqué.

ÉLECTIONS LOCALES :
La CNSC appelle à la mobilisation pour donner plus de crédibilité au scrutin

P. 3

M. KAOUANE À PARTIR DE TIZI-OUZOU :
« Les propriétaires d'organes de presse gagneraient à s'adapter à l'environnement économique actuel »

P. 6

ÉDUCATION:
Installation du Conseil national des programmes
► Benghebril souligne l'importance de poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux

P. 6

IMPORTATIONS:
Entrée en vigueur aujourd'hui d'une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie

P. 7

SANTÉ

DIABÈTE DE TYPE 2

La carence en vitamine A pourrait le causer

P. 12-13

UNIVERSITÉ L'UGEL

souligne l'importance du dialogue effectif pour la prise en charge des universitaires

P. 2

VOLLEYBALL

CAN-2017 (MESSIEURS) :

L'Algérie dans le groupe D avec le Botswana, le Rwanda et le Tchad

P. 20

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

► **Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes à Aïn Defla et Relizane**

► **08 contrebandiers arrêtés à In Guezzam et Biskra**

P. 3

UNIVERSITÉ L'UGEL souligne l'importance "du dialogue effectif" pour la prise en charge des universitaires

Le secrétaire générale de L'Union générale étudiante libre (UGEL), Salaheddine Douadji, a mis en avant hier à Alger l'importance du dialogue "effectif et constructif" avec la tutelle afin de prendre en charge les préoccupations des universitaires.

Lors des travaux de la session ordinaire du Conseil national de l'UGEL, M. Douadji a précisé que l'union adoptait "un dialogue effectif et constructif pour traiter les problèmes soulevés et les préoccupations des universitaires", soulignant "le manque d'encadrement et

de postes pédagogiques dans certaines spécialités, ainsi que l'orientation arbitraire des nouveaux étudiants et le manque des postes ouverts pour le doctorat".

L'Union a aussi soulevé "les conditions dissuasives" pour l'accès au concours d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) et le sort incertain des diplômés universitaires que guette le chômage en l'absence de contrats de partenariat avec le tissu économique et la fonction publique".

ORAN : Journées du printemps du luth en avril 2018

La wilaya d'Oran abritera, en avril 2018, la manifestation maghrébine "Journées du printemps du luth", la première du genre, a-t-on appris samedi du directeur de la culture. Cette manifestation de cinq jours, dont la date sera fixée ultérieurement, verra la participation de 20 compositeurs joueurs de luth d'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, de la Libye et de la Mauritanie, a indiqué Kouider Bouziane.

Les participants interpréteront des compositions du répertoire algérien protégées par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), a-t-il ajouté. En marge de ces journées musicales, des communications sur la composition musicale et les instruments de musique algériens seront animées, de même que deux ateliers sur la fabrication du luth, selon le même responsable.



TISSEMSILT : Signature d'une convention pour valoriser le produit artisanal local

Une convention a été signée hier à Tissemsilt entre les chambres de wilaya de l'artisanat et des métiers, de l'agriculture et de l'industrie et commerce "Ouarsenis" en vue de promouvoir et valoriser le produit artisanal local.

Cette convention, dont la signature a eu lieu en marge de la 2ème foire régionale des produits de l'artisanat et des métiers qui se poursuit au chef-lieu de wilaya, porte sur

la fourniture de la matière première aux artisans dont la laine, l'alfa et le gypse, a indiqué le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, Ali Bouhamid.

Elle a également pour objectif d'organiser des manifestations locales avec l'implication des artisans, des opérateurs économiques et des agriculteurs de la wilaya dont un salon de produits agricoles et un autre de produits locaux.

Horaire des prières

Dimanche 1^{er} safar 1439

Fajr	05:29
Dohr	12:33
Asr	15:37
Maghreb	18:07
Isha	19:27



LE 29 OCTOBRE AU CRASC D'ORAN

Journée d'étude sur «Les langues d'entre les deux rives de la Méditerranée»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 29 octobre à partir de 9h, une journée d'étude sous le thème «Langues d'entre les deux rives de la Méditerranée : contact (s), variation (s), mobilité (s) et transmission (s)».

DU 26 AU 28 OCTOBRE AU CIC Salon international de E-Santé

Le Centre international des conférences (Club des Pins, Alger), abritera du 26 au 28 octobre, le 1er Salon international de E-Santé et modernisation des structures hospitalières Hôpital Expo, sous le thème «Hôpital du futur, E-Santé innovation».

Météo



	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	27°	14°
Annaba	21°	15°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	34°	19°

AUJOURD'HUI À 10H À ALGER

Le DG de l'ONDA animera une conférence de presse avec l'artiste Idir

Le Directeur Général de l'ONDA Monsieur Sami Bencheikh El Hocine animera une conférence de presse avec l'artiste Idir aujourd'hui 22 octobre à 11h 00 à la salle Frantz-Fanon de l'Office Ryad El-Feth.

La rencontre sera consacrée à l'actualité artistique de l'artiste Idir.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Ooredoo présente ses meilleurs vœux à la presse algérienne

Ooredoo marque la Journée nationale de la presse, célébrée ce dimanche 22 octobre 2017, et présente à cette occasion, ses vœux de réussite et de prospérité à l'ensemble de la famille de la presse algérienne. Ooredoo salue le dévouement et le professionnalisme de la presse nationale qui constitue aujourd'hui une richesse pour l'Algérie et continue d'œuvrer à consolider son partenariat avec les médias algériens.

Pionnière dans le soutien aux médias algériens, Ooredoo a, en effet, initié de nombreux projets inédits en direction des professionnels du secteur de la Communication. Parmi ses actions phares figurent son concours Media Star qui a marqué cette année 2017 sa 11ème édition et son Club de presse Ooredoo créé en 2006 et dans le cadre duquel une soixantaine de formations ont été dispensées au profit des professionnels des médias.



LES 24 ET 25 OCTOBRE À L'ESAA Séminaire sur «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, les 24 et 25 octobre, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, un séminaire atelier ayant pour thème : «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail». Cette formation-action a pour objectifs de rappeler l'évolution de la législation du travail depuis 1962 et les réformes sociales de 1990 afin de souligner la contribution de cette législation à la réduction des risques de gestion et aux performances de l'entreprise en passant par le rappel des différents contenus, relatifs entre autre, aux relations individuelles et collectives, aux droits et devoirs des travailleurs salariés, aux pouvoirs de l'employeur, à la négociation de la convention collective, à l'inspection du travail, à la gestion des conflits de travail, aux partenaires sociaux : l'organisation syndicale – le comité de participation, le dispositif de préservation de l'emploi et le volet social etc.



FORUM L'Algérie abritera mercredi la première réunion régionale du GCTF sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme

L'Algérie abritera mercredi la première réunion régionale du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur les liens entre le crime organisé transnational et le terrorisme, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette rencontre régionale, co-organisée par l'Algérie et les Pays-Bas, "regroupera de hauts fonctionnaires et des experts dans les domaines de la lutte contre le crime organisé transnational, de la prévention et la lutte contre le terrorisme, de la sécurité des frontières et de la lutte contre le financement du terrorisme, des pays membres du Forum GCTF, des pays de la région d'Afrique de l'Ouest ainsi que des organisations internationales et régionales, dont l'ONU et l'Union africaine", note la même source.

Cette première rencontre régionale vise "l'élaboration d'un mémorandum de bonnes pratiques, qui sera soumis pour approbation à l'occasion de la prochaine réunion ministérielle du GCTF, prévue en septembre 2018", souligne la même source.

Les travaux de cette rencontre seront officiellement ouverts par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

ELECTIONS LOCALES :

La CNSC appelle à la mobilisation pour donner plus de crédibilité au scrutin

Le président d'honneur de la Coordination nationale de la société civile (CNSC), Said Bouhadja, a appelé hier à Bouira les membres de son organisation à œuvrer à la mobilisation des masses populaires pour donner «plus de crédibilité» aux prochaines élections locales.

«La CNSC est un outil de rapprochement entre le citoyen et ses responsables, et ses membres doivent travailler davantage de façon à mobiliser les masses pour donner plus de crédibilité au scrutin du 23 novembre», a déclaré M. Bouhadja, lors d'une cérémonie d'installation de la commission de wilaya de la CNSC.

«Il faut mobiliser tous les citoyens pour assurer une forte participation à ce rendez-vous électoral et lui donner davantage de crédibilité (...) Tout cela nécessite un énorme travail», a-t-il insisté. Le président d'honneur de la CNSC a en outre tenu à rendre hommage, à l'occasion de la commémoration des événements du 17 octobre 1961, «à tous les martyrs de la révolution nationale qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre dans la liberté et la démocratie».

«L'Algérie a franchi de grands pas dans l'instauration de la paix et de la stabilité, et actuellement donne des leçons aux autres nations en la matière (...) tout cela doit être valorisé et préservé car notre pays a beaucoup souffert



des années d'extrémisme et de terrorisme», a-t-il encore insisté, louant «les valeurs morales, civilisationnelles et politiques de la charte pour la paix et la réconciliation nationale initiée par le président de la République». La

CNSC et son bureau de Bouira doivent ainsi travailler de façon «à préserver ces acquis et pour l'unité des Algériens, afin de pouvoir faire face à toute éventuelle menace d'instabilité pouvant émaner de l'extérieure», a-t-il relevé.

SKIKDA :

Le Front El Moustakbel appelle à «moraliser» l'action politique

Le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaïd, a appelé hier à Skikda à «moraliser» l'action politique afin de redresser le pays.

Dans un meeting populaire animé à la salle de cinéma Nedjma, dans le cadre de la célébration du 56^{ème} anniversaire de la journée nationale de l'émigration, M. Belaïd a considéré que le discours développé par son

parti est basé sur «la moralisation de la politique et le respect de l'homme», estimant qu'il est impossible de bâtir une société sans règles morales. Le président du Front El Moustakbel a également considéré que «l'action politique commence par un contrat moral pour que le peuple puisse refaire confiance aux responsables politiques» dont la plupart, a-t-il renchérit, optent au

jourd'hui pour «le mensonge pour parvenir au pouvoir».

Selon M. Belaïd, le changement s'opère au travers une mue des mentalités, des méthodes et des pratiques en commençant par une élection propre sans aucune bavure ni fraude.

Une telle élection exige, a-t-il ajouté, la constitution d'une commission nationale indépendante et «élue» de surveillance des élections

ainsi que proposé par le Front El Moustakbal depuis 2012. Le Front El Moustakbal est engagé dans la prochaine élection locale dans 303 communes et dont les listes ont été choisies par la base, a indiqué son président qui a estimé que son parti constitue «une véritable force sur la scène politique nationale».

MOUVEMENT EL ISLAH

Filali Ghouini appelle à renforcer les prérogatives de l'élu local



Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a plaidé hier à Constantine pour le renforcement des prérogatives de l'élu local.

Dans son allocution lors d'une conférence régionale d'encadrement des têtes de listes de son parti dans les wilayas de l'Est tenue à la maison de jeunes Ahmed Saâdi, M. Ghouini a considéré que le renforcement des prérogatives permettra aux instances élues locales d'assumer un rôle plus large en tant que «force de proposition, instance de délibération et pouvoir exécutif».

Après avoir réitéré son soutien pour le «dialogue avec tous les partenaires politiques», le président d'El Islah a souligné que son parti souhaite «engager une nouvelle

phase d'entente nationale rassemblant toutes les composantes de la société algérienne et ouverte à toutes les initiatives».

«Nous œuvrerons constamment à faire échec à tous ceux qui guettent la patrie, à consolider l'immunité de la nation, à rectifier notre processus démocratique, à fortifier les institutions du pays et à resserrer le rang national», a soutenu M. Ghouini, affirmant que lorsqu'il s'agit de l'Algérie, «nous serons en première ligne pour la défendre, à l'instar des chouchada qui se sont sacrifiés pour la patrie».

Le président du mouvement El Islah a en outre appelé à œuvrer énergiquement «pour ne pas laisser les citoyens sombrer dans le désespoir», affirmant que son parti sera toujours présent à tous les rendez-vous de construction du pays, y compris à la prochaine élection locale.

Le Mouvement El Islah a choisi pour cette élection «des candidats compétents qui placent les intérêts supérieurs du pays avant tout», a souligné Filali Ghouini, ajoutant que son parti a présenté des listes pour les élections locales du 23 novembre dans six (6) communes de la wilaya de Constantine: El Khroub, Hama Bouziane, Ibn Ziad, Ouled Rahmoune, Zighoud Youcef et Constantine.

LE SG DE L'ANR
Nécessaire mobilisation en faveur d'une large participation aux élections locales

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a insisté hier à Sétif sur la nécessaire mobilisation en faveur d'une large participation aux élections locales du 23 novembre prochain.

S'exprimant devant les candidats de son parti dans la wilaya de Sétif, M. Sahli a soutenu qu'une forte participation consolidera la légitimité des prochaines assemblées élus locales appelées à relever le défi de la concrétisation de la démocratie participative, améliorer le climat des affaires, accompagner l'investissement, valoriser les ressources locales et encadrer l'action sociale.

Il a également estimé que l'Algérie est en voie d'engager des transformations économiques et sociales «difficiles mais bénéfiques si les efforts de tous sont conjugués».

L'intervenant a également abordé les principaux axes du programme électoral de son parti qui comporte cinq (5) axes, à savoir politique, économique, social, sécuritaire et politique étrangère. En marge de la rencontre, M. Sahli a affirmé à l'APS, à l'occasion de la Journée nationale de la presse (22 octobre), qu'il considère la presse comme partenaire fondamental pour le succès du prochain scrutin et pour l'action politique.

Pour les élections locales du 23 novembre prochain, l'ANR présente, a indiqué son responsable, des listes de candidats pour 16 assemblées populaires de wilayas et 150 assemblées populaires communales avec un total d'environ 5.000 candidats, dont 43 % sont des femmes parmi lesquelles deux (2) têtes de listes pour les APW de Constantine et de Sétif.

Hanoune: Le PT participera aux élections locales pour défendre les acquis réalisés dans divers domaines

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a déclaré, hier à Alger, que sa formation politique participerait aux élections locales pour défendre «les acquis réalisés» dans divers domaines et mettre en avant les défis que ces assemblées doivent relever pour contribuer à la réalisation du développement local dans le cadre d'une gestion «juste et démocratique».

Lors d'une réunion des têtes de listes du PT en prévision des élections locales du 23 novembre prochain, Mme Hanoune a précisé que son parti participerait à ces rendez-vous électoral avec 520 listes composées de compétences scientifiques, militantes et politiques».

La SG du PT a insisté sur l'impératif d'organiser des élections régulières et transparentes et d'éviter les erreurs du passé», soulignant que le PT s'opposait à toute action visant à déstabiliser le pays.

Le PT «n'avancera aucune promesse» durant sa campagne électorale mais s'engagera, toutefois, à mener un combat en faveur de la société, en



appelant les citoyens à se mobiliser en intensifiant l'action de proximité, à pallier tous les obstacles et à protéger l'économie nationale».

«Ceux qui ont détourné les deniers publics doivent rendre des comptes», a martelé la SG du PT, mettant l'accent sur «la nécessité de lutter contre la corruption». Mme Hanoune a également appelé à «protéger les droits des travailleurs et le pouvoir d'achat des citoyens, mettre un terme à la marginalisation et à la politique d'austérité, lutter contre le chômage et réaliser des projets de développement dans toutes les régions du pays».

DANS UN MESSAGE À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE (22 OCTOBRE)

Le Président Bouteflika exhorte la presse à être au service des intérêts suprêmes du pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a exhorté hier la famille de la presse à être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur les insuffisances mais surtout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à travers le monde.

Dans un message à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse (22 octobre), le Président Bouteflika a déclaré «nous sommes tous confrontés aux difficultés financières et économiques de la conjoncture.

Nous avons arrêté des mesures pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires».

«Nous vivons également dans un environnement régional accablé par les crises et les conflits, dont certains affectent notre voisinage immédiat, d'où la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance pour préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité de notre pays», a-t-il ajouté.

Le chef de l'Etat a précisé que «ce sont là des défis qui s'imposent au peuple et au pays et qui exigent de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique ou leur catégorie sociale, d'y faire face car l'essor économique du pays profitera à l'ensemble de ses enfants au même titre que la préservation de la sé-



curité et de la paix».

Aussi, a-t-il déclaré «j'exhorte la famille de la presse algérienne à être au service

des intérêts suprêmes de notre patrie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur

les insuffisances tout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à travers le monde».

« Accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite »

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier le gouvernement à accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

Dans un message à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse (22 octobre), le chef de l'Etat a souligné «partant de l'intérêt accordé à la préservation et à la consolidation des acquis de l'Algérie dans le secteur de l'information, je réitère mon appel au gouvernement pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel.

Dans le même contexte, le président de la République a demandé au gouvernement d'activer, dès 2018, le Fonds public d'aide à la presse écrite.

Le Président Bouteflika instruit le gouvernement à accélérer la mise en œuvre de l'Autorité de régulation de la presse écrite

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a instruit hier le gouvernement à l'effet d'accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

«Partant de l'intérêt accordé à la préservation et à la consolidation des acquis de l'Algérie dans le secteur de l'information, je réitère mon appel au gouvernement pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel», a souligné le chef de l'Etat dans un message à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement devant le Parlement, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait annoncé l'installation avant la fin de l'année de l'ARPE, assurant que le gouvernement œuvrera pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie et de l'accès à l'information.

«Avant la fin de l'année, il sera procédé à l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite», avait-il affirmé, relevant que le plan d'action du gouvernement contient l'engagement du gouvernement pour l'amélioration de la situation des médias en Algérie, à commencer par l'amélioration de son action

et des institutions de l'Etat en matière de communication.

Pour sa part, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, avait indiqué que son département ministériel œuvrait avec la corporation des journalistes pour la mise en place de l'ARPE avant la fin de l'année en cours.

Rappelant que la première phase de la mise en place de cette autorité a été l'établissement de la carte du journaliste professionnel, il avait relevé que des consultations ont été lancées par le ministère avec des représentants de la corporation pour mettre en place cette Autorité.

Il avait également assuré que son ministère «sera un accompagnateur, un facilitateur et un médiateur dans ce processus tributaire de la communauté des journalistes».

«Nous serons à l'écoute de nos partenaires pour assurer les conditions de succès de cette Autorité», avait-il soutenu.

«L'ARPE, au même titre que l'ARAV, hériteront de pouvoirs régaliens et seront dotées de toutes les attributions nécessaires, y compris l'autonomie financière», avait tenu à rassurer le ministre, relevant que la loi est «très claire» à ce sujet.

L'ARPE, prévue par loi relative à l'information de 2012 et jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est chargée notamment d'«en-

courager la pluralité de l'information et de veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national».

Elle est composée de 14 membres nommés par décret présidentiel, à savoir trois (3) membres désignés par le président de la République dont le président de l'Autorité, deux (2) membres non parlementaires proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), deux (2) membres non parlementaires proposés par le président du Conseil de la nation et sept (7) membres élus à la majorité absolue parmi les journalistes professionnels justifiant d'au moins 15 ans d'expérience dans la profession.

Le mandat des membres de l'ARPE est de six ans non renouvelable.

Dans son plan d'action, le gouvernement s'est engagé, dans le chapitre du droit du citoyen à l'information, à travailler sur la promotion de l'obtention par les médias des informations, des documents, statistiques et leur circulation au bénéfice des citoyens.

Une loi encadrera cette innovation de sorte qu'elle soit exercée dans la préservation de la vie privée et des droits d'autrui, des intérêts légitimes des entreprises, ainsi que dans le respect des exigences de la sécurité nationale.

Message du Président Bouteflika (Texte intégral)

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le 22 octobre, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier un message dont voici la traduction APS: «La Journée nationale de la presse est indissociablement liée à la liberté et au sacrifice au service d'une noble mission, celle du journaliste soucieux de rendre compte des faits en toute objectivité et intégrité et de défendre l'éthique de la profession.

La presse algérienne a réussi, avec des moyens dérisoires, à porter haut et fort le message de la Guerre de libération nationale.

Elle en a été véritablement le porte-voix grâce aux plumes de nos journalistes moudjahidine et à la diffusion radiophonique dont l'écho a retenti jusque dans nos montagnes, notre désert, nos villes et villages où chaque citoyen s'est élevé pour écrire une épopée historique singulière.

Au lendemain de l'indépendance, mue par le même esprit militant et la même détermination, la corporation s'est engagée dans le projet d'édification nationale et elle n'a depuis cessé de s'acquitter, avec sérieux et responsabilité, de sa noble mission, d'accompagner le processus de développement, de défendre les intérêts du peuple et d'appréhender avec professionnalisme un monde en évolution rapide et interdépendante.

Tout au long des années de la tragédie nationale, la presse a joué un rôle important dans le combat pour la sauvegarde de l'Etat.

Elle est parvenue à se mettre au diapason des développements technologiques et de l'ouverture de son champ, de la presse écrite aux sites électroniques en passant par les chaînes de télévision.

C'est aujourd'hui l'un des domaines où l'Algérie a enregistré le plus d'avancées en matière de pluralisme et de liberté politiques.

Mesdames, Messieurs, Ce parcours n'a pas été aisé pour notre presse et nos journalistes qui se sont heurtés à de nombreux défis, notamment face au terrorisme aveugle.

En effet, la corporation a payé un lourd tribut et malgré les nombreux



martyrs du devoir et la persécution par la barbarie, ses hommes et ses femmes ont résisté avec courage sans jamais abdicuer ou renoncer.

La démocratie est un projet de vie et de gouvernance et une aspiration à un avenir où règne la complémentarité entre les différents systèmes d'une société fondée sur la garantie des libertés consacrées par les lois de l'univers et les chartes internationales et réconciliée avec elle-même pour s'affranchir, aussi bien individuellement que collectivement, du sous-développement, et bâtir un Etat moderne et authentique, attaché à sa souveraineté politique et économique et ingénieux dans la gestion de ses rapports stratégiques avec les autres pour préserver ses acquis, sa sécurité et sa stabilité.

Cette démocratie est aujourd'hui, la préoccupation de notre peuple à la lumière de la nouvelle Constitution qui offre à tout un chacun l'espace idéal pour réaliser ce que doit être l'Algérie de demain.

Les crises ont cette particularité de mobiliser les énergies et de stimuler les facultés créatrices.

Le peuple algérien, dont les enfants ont vaincu les épreuves et cultivé la patience et l'endurance, dispose d'un potentiel d'énergies et de capacités à même de lui permettre de dépasser les multiples crises de l'heure et particulièrement la crise économique mondiale.

Une crise que nous devons affronter en nous inspirant de notre passé militant et de nos valeurs pour y puiser force et détermination pour mieux résister aux épreuves et

tirer les enseignements avec discernement et confiance en nos capacités matérielles et morales pour mener à bien notre processus de création de richesses liées non seulement à la chose matérielle mais aussi au génie de l'homme.

Mesdames, Messieurs, Nous sommes tous confrontés aux difficultés financières et économiques de la conjoncture. Nous avons arrêté des mesures pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires.

Nous vivons également dans un environnement régional accablé par les crises et les conflits, dont certains affectent notre voisinage immédiat, d'où la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance pour préserver la sécurité, la stabilité et l'intégrité de notre pays.

Ce sont là des défis qui s'imposent au peuple et au pays et qui exigent de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance politique ou leur catégorie sociale, d'y faire face car l'essor économique du pays profitera à l'ensemble de ses enfants au même titre que la préservation de la sécurité et de la paix.

Aussi, j'exhorte la famille de la presse algérienne à être au service des intérêts suprêmes de notre patrie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur les insuffisances tout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à travers le monde.

Mesdames, Messieurs, Partant de l'intérêt accordé à la préservation et à la consolidation des ac-

quis de l'Algérie dans le secteur de l'information, je réitère mon appel au gouvernement pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel.

Je demande également au gouvernement d'activer, dès 2018, le Fonds public d'aide à la presse écrite.

Mesdames, Messieurs, Je tiens, à cette occasion, à m'incliner à la mémoire de nos journalistes, hommes et femmes morts au service de cette noble mission, les martyrs de la glorieuse guerre de libération et de la tragédie nationale.

Je réitère mon soutien à la famille de la presse de mon pays dans l'accomplissement de sa mission au service de la liberté d'information et des intérêts suprêmes de notre patrie, l'Algérie.

Mesdames, Messieurs, Je tiens enfin à féliciter les récipiendaires du Prix du journaliste professionnel, attribué chaque année à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en guise de reconnaissance et d'encouragement aux journalistes, aux lauréats notamment ainsi qu'à toutes les composantes de la presse et de l'information pour leur professionnalisme dans l'accomplissement de leur mission au service de l'intérêt général.

Félicitations aux lauréats et à l'ensemble des journalistes, puisse Dieu couronner de succès vos efforts pour la protection et le développement de notre pays, et la prospérité et le bien-être de notre peuple.

Remise dimanche du Prix du Président de la République du journaliste professionnel

La cérémonie de remise du Prix du Président de la République du Journaliste professionnel, dans sa 3^e édition, se déroulera aujourd'hui au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, annonce le ministère de la Communication dans un communiqué.

Inscrit cette année sur le thème «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», le Prix du Président de la République du journaliste professionnel sera décerné, dans la soirée de dimanche, aux journalistes lauréats «pour récompenser les travaux d'excellence sur différentes catégories d'expression médiatique, y compris la photographie et le multimédia», précise le ministère.

Dans la matinée de cette même journée, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, se prêtera, devant les journalistes de la presse nationale, aux traditionnelles questions-réponses au sein du Forum du quotidien El Moudjahid.

Hier, M. Kaouane s'est rendu à Tizi-Ouzou pour prendre part à la journée commémorative organisée par l'Association Le Défi à la mémoire de Smaïl Yefsah.

Par ailleurs, dans le cadre de la célébration de cette même journée, et afin de marquer la thématique du Prix du Président de la République de cette édition, le ministère de la Communication organise, conjointement avec le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, au siège de ce département, une série de conférences sur l'environnement et la presse.

Le ministère de la Communication s'associe, d'autre part, à une conférence qu'anime, ce samedi au siège de la Radio Algérienne, l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, ONJSA, sous le thème «La presse sportive : enjeux et perspectives».

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a, dans un message à l'occasion de la célébration de cette journée, exhorté la famille de la presse à être au service des intérêts suprêmes de l'Algérie en contribuant à l'éclaircissement des faits, en émettant des critiques objectives sur les insuffisances mais surtout en œuvrant à la promotion de l'image de l'Algérie à travers le monde.

«Nous sommes tous confrontés aux difficultés financières et économiques de la conjoncture.

Nous avons arrêté des mesures pour y faire face et poursuivre le processus d'édification en engageant les réformes nécessaires», a-t-il déclaré.

Dans son message, le président de la République, a également appelé le gouvernement à accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite (ARPE) et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV).

«Partant de l'intérêt accordé à la préservation et à la consolidation des acquis de l'Algérie dans le secteur de l'information, je réitère mon appel au gouvernement pour accélérer la mise en place de l'Autorité de régulation de la presse écrite et son activation aux côtés de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel», a-t-il souligné.

Dans le même contexte, le président de la République a demandé au gouvernement d'activer, dès 2018, le Fonds public d'aide à la presse écrite.

APS

Benghebrit souligne l'importance de poursuivre le dialogue avec les partenaires sociaux



La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a mis l'accent, hier à Alger, sur l'importance de poursuivre un dialogue organisé avec les partenaires sociaux pour préserver la scolarisation des élèves et garantir la transparence en matière de gestion.

«Un dialogue constant avec tous les acteurs, dont les partenaires sociaux est à même d'encourager à exprimer les opinions et d'améliorer la situation tout en préservant la scolarisation des élèves et en garantissant la transparence dans la gestion», a précisé Mme Benghebrit, ajoutant que l'objectif était de «créer un climat éducatif propice».

Concernant les fonctionnaires des services économiques qui menacent d'organiser un mouvement de protestation, la ministre qui a rappelé que la protestation était un droit, a toutefois indiqué que le ministère n'avait pas encore reçu de préavis de grève.

Le secteur a réalisé plusieurs acquis avec le partenaire social, particulièrement la charte de déontologie de l'éducation», a-t-elle rappelé.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une casemate pour terroristes détruite à Boumerdès (MDN)

Une (1) casemate pour terroristes a été détruite vendredi, à Boumerdès dans une opération de ratissage, menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Boumerdès (1^{re} Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 20 octobre 2017, une (1) casemate pour terroristes», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contre bande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, «ont intercepté, à Ain Guezam (6^e RM), deux (2) contrebandiers et saisi (4,46) tonnes de denrées alimentaires».

En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi (1391) unités de différentes boissons, (53) quintaux de tabac et (4550) paquets de cigarettes à Bouira (1^{re} RM), Tlemcen (2^e RM), Biskra et El Oued (4^e RM)», rapporte également le communiqué.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE À PARTIR DE TIZI-OUZOU :

« Les propriétaires d'organes de presse gagneraient à s'adapter à l'environnement économique actuel »

Les propriétaires d'organes de presse gagneraient à s'adapter à l'environnement économique national actuel afin de se maintenir, a souligné hier à Tizi-Ouzou le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

S'exprimant sur les difficultés financières rencontrées par certains médias, lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une visite de travail dans la wilaya, M. Kaouane a observé qu'un organe de presse est un «projet éditorial mais aussi un projet économique».

«Un média n'est certes pas un produit purement commercial, mais il doit réaliser des chiffres et trouver des solutions alternatives», a-t-il soutenu, tout en espérant que les professionnels de la presse auront un «sursaut de lucidité» pour faire leurs bilans et penser à un nouveau format qui s'adapterait à la conjoncture économique et à l'évolution de la scène médiatique.

Le ministre de la Communication a observé qu'avec la démocratisation du pays et l'extension et l'accessibilité d'internet à haut débit, l'avenir est aux médias électroniques.

Les éditeurs et journalistes des principaux titres sont très conscients de cette réalité, a-t-il dit.

Il a rappelé que la presse nationale a bénéficié d'un soutien indirect de la part des pouvoirs publics.

«Ce soutien qui est un fait et une réalité vérifiables par des chiffres disponibles, a même profité à certains titres privés qui ont pignon sur rue et qui, de temps en tant, brocardent les pouvoirs publics, alors qu'ils ont longtemps et grassement bénéficié de la manne financière publiques».

M. Kaouane a souligné que son département est pour des relations «apaisées» et de partenariat avec la presse qui est, pour lui, un élément important et un partenaire privilégié.



Il a fait savoir qu'une soixantaine de journaux ont cessé de paraître depuis 2014.

Toutefois, durant cette même période une trentaine de nouveaux titres ont été créés, a-t-il relevé, en indiquant que le paysage médiatique algérien reste «l'un des plus riches du monde avec plus de 150 titres ce qui est exceptionnel».

S'exprimant à la veille de la célébration de la journée nationale de la presse, le ministre a relevé une participation «record» et avec des contributions de «très haut niveau», de journalistes au Prix du Président de la République du journaliste professionnel.

Il a rappelé que la liberté de la presse est garantie par la Constitution et il reste aux journalistes d'accompagner cet effort de l'Etat pour que la profession ait ses lettres de noblesse par l'in-

dispensable éthique et déontologie qui doivent accompagner l'exercice du journalisme.

Ce métier doit être considéré comme une «vocation et un sacerdoce», a-t-il dit, ajoutant que la différence et la pluralité sont des signes de «bonne santé» mais les actions de tout un chacun doivent tendre vers le même but : l'intérêt commun de la Nation.

Lors d'une visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Djamel Kaouane s'est recueilli à la mémoire des journalistes assassinés lors de la décennie noire, et s'est déplacé à Tizi-Rached où il a rendu visite à la famille de Smail Yefsah, journaliste à la télévision algérienne assassiné par des terroristes le 18 octobre 1993, et donné le coup d'envoi du semi marathon dédié à la mémoire de ce martyr de la presse.

Il a également mis en service la maison de la presse Malik Ait Aoudia.

ÉDUCATION : Installation du Conseil national des programmes

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a procédé hier à l'installation officielle du Conseil national des programmes, une instance nationale consultative chargée d'émettre des avis et faire des propositions sur toute question relative aux programmes, méthodes, horaires et moyens d'enseignement.

L'installation du Conseil intervient en application du décret exécutif n° 15-307 du 6 décembre 2015 fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil national des programmes, lequel définit le Conseil comme «instance nationale compétente pour émettre des avis et faire des propositions au ministère de l'Education nationale, sur toute questions aux programmes, méthodes, horaires et moyens d'enseignements».

Le Conseil, a, notamment pour mission, au titre du même décret, de proposer la conception générale des enseignements, la formulation des objectifs généraux de l'enseignement à partir des finalités de l'éducation.

Il est également chargé de la «définition des profils de

formation du personnel d'enseignement, et l'exploitation des observations, avis et recommandations émis par le Conseil national d'éducation et de formation et l'observatoire national d'éducation et de formation, relatifs aux programmes, moyens didactiques et équipements scientifiques et pédagogiques».

Présidé par Mme. Cherifa Ghetas, universitaire spécialisée dans la didactique de la langue arabe, le Conseil est composé de deux (02) responsables de l'administration centrale du ministère de l'Education nationale en charge des enseignements, de l'inspecteur général du ministère l'Education nationale, de deux (02) praticiens dans le domaine de la pédagogie, du directeur général de l'Institut national de recherche en éducation (INRE), du directeur de l'Observatoire national d'éducation et de formation (ONEF), du président du Conseil national d'éducation et de formation (CNEF), des présidents des groupes spécialisés, de cinq (5) membres parmi les universitaires spécialisés dans les langues, les sciences de l'éducation, les sciences humaines et sociales, les sciences exactes

et expérimentales et la technologie, les arts et l'éducation physique et sportive et des experts relevant des institutions, outre un expert du Conseil supérieur de la langue arabe, un expert du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), un expert du Haut conseil islamique (HCI), un expert du Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1^{er} novembre 1954.

Dans son allocution, la ministre de l'Education nationale a affirmé que le Conseil national des programmes «émettra des avis et soumettra des propositions», aux côtés de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation, une instance consultative, installée en 2016, ayant pour mission d'observer le fonctionnement du système national d'enseignement dans toutes ses composantes».

Le Conseil se chargera notamment de «la refonte pédagogique des contenus d'enseignement, en élargissant la réflexion et en lançant les débats autour des questions dépassant celles liées à l'enseignement des matières», a indiqué Mme. Benghebrit, qualifiant le

Conseil d'«espace de réflexion et de force de proposition».

Appelant les membres du Conseil à accomplir leur rôle «crucial» consistant à actualiser et améliorer les programmes pour la mise en œuvre de la réforme du système éducatif, qui ne peut être dissocié de l'acte éducatif, un des fondements sur lesquels se base la politique du secteur, Mme.

Benghebrit a souligné l'importance de faire preuve de «rigueur et de précision».

La ministre de l'Education nationale a mis en avant l'importance de «mettre fin à la déperdition scolaire», relevant que l'échec scolaire atteignait des taux élevés en deuxième année primaire et dans les classes transitoires entre le primaire et le moyen, le moyen et le secondaire Dans ce contexte, Mme.

Benghebrit a passé en revue les solutions adoptées pour le règlement de la déperdition et de l'échec scolaires, consistant en la stratégie nationale de traitement pédagogique qui vise à prendre en charge les difficultés d'apprentissage et les disparités entre apprenants en termes d'intelligence.

IMPORTATIONS : Entrée en vigueur ce jour d'une nouvelle instruction de la Banque d'Algérie

Une instruction de la Banque d'Algérie fixant les nouvelles conditions de domiciliation des opérations d'importation des biens destinés à la revente en l'état entrera en vigueur aujourd'hui 22 octobre, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Cette instruction de la Banque centrale, qui sera transmise dimanche aux banques, « vise à réguler les étapes devant présider l'acte d'importation de biens destinés à la revente en l'état, son financement et les conditions de sa réalisation, jusqu'au règlement final », expliquent-ils.

Ces nouvelles dispositions rendent, désormais, obligatoire la domiciliation de toutes les importations relevant de la revente en l'état, et ce, préalablement à toute expédition des marchandises à destination du territoire douanier algérien.

Il sera aussi exigé de constituer une provision financière préalable, couvrant 120% du montant de l'importation, au moment de la domiciliation, devant intervenir au moins 30 jours avant l'expédition des marchandises, note cette nouvelle instruction.

Cette provision est à constituer auprès de la banque domiciliaire sous forme de dépôts et/ou par affectation sur les lignes de crédit dûment ouvertes, par les banques, au profit de leur clientèle.

A travers ce nouveau dispositif, expliquent les mêmes responsables, il s'agit de « rendre plus efficient et opérationnel l'ensemble des mesures édictées en matière d'encadrement du commerce extérieur ».

De surcroît, ces nouvelles exigences visent à « réhabiliter l'acte de domiciliation en tant qu'instrument de mise en force du contrat d'achat ou de la commande » et à « mettre en adéquation l'allocation des ressources nécessaires, en matière de change, aux opérations d'importations », précisent-ils.

Ces mesures entrent dans le cadre d'un règlement approuvé en fin septembre dernier par le Conseil de la Monnaie et du Crédit pour l'aménagement du règlement de février 2007 se rapportant aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises.



L'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions intervient quelques jours après que le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, avait tenu une rencontre avec les représentants de la place bancaire et financière, durant laquelle il les a informés essentiellement de l'instauration prochaine de ce mécanisme de régulation des opérations de commerce extérieur relevant de la revente en l'état. M. Loukal considère, en effet, que la nécessité de contacts directs, notamment en contexte de persistance du choc externe, « est plus que jamais de mise pour permettre un enrichissement partagé et bénéfique sur les moyens à mettre en œuvre dans la recherche permanente de la stabilité de la place bancaire et financière ». Pour rappel, les réserves de

change de l'Algérie pourraient reculer à 97 milliards de dollars à fin décembre 2017, selon les prévisions annoncées récemment par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Ce matelas de devises était à 105,8 milliards de dollars à fin juillet 2017 puis à 103 milliards de dollars à fin août 2017, contre 114,1 milliards de dollars à fin 2016 et 144,1 milliards de dollars à fin 2015.

Les importations algériennes connaissent une baisse mais à un faible rythme: Elles sont passées à 46,72 milliards de dollars en 2016 contre 51,7 milliards de dollars en 2015 (-9,62%).

Sur les 8 premiers mois de 2017, elles se sont chiffrées à 30,84 milliards de dollars contre 31,65 milliards de dollars sur la même période de 2016 (-2,6%).

Selon les pronostics du ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, la facture globale des importations devrait osciller, à fin 2017, entre 40 et 41 milliards de dollars.

COMMUNE DE BENI AMRANE (BOUMERDÈS) : Création prochaine d'une zone d'activités spécialisée dans la transformation de l'olive et dérivés

Des démarches sont actuellement en cours à Boumerdes pour créer une zone d'activités spécialisée dans la transformation de l'olive et dérivés dans la commune de Beni Amrane, à l'est du chef lieu de wilaya, réputée pour son oléiculture, a annoncé hier le wali.

"Nous nous attelons actuellement à l'affectation d'une assiette appropriée au projet dans le but d'implanter tous les investissements liés à l'olive et à l'huile d'olive (huileries modernes, transformation de l'olive, conservation)", a indiqué à l'APS Abderrahmane Madani Foughi en marge d'une réunion consacrée à la présentation du bilan d'activités de cette assemblée populaire communale (APC) du mandat 2012-2017.

La démarche, visant la valorisation de ce produit agricole d'importance cultivé sur une surface importante dans la région de Beni Amrane, parallèlement à la création d'emplois et de revenus supplémentaires pour la localité, est inscrite, selon le wali, au titre d'un



programme global, dont l'ambition est de créer des zones d'activités spécialisées à travers toute la wilaya, avec pour objectif la valorisation des ressources propres à chaque région, est-il escompté. Il a, en outre, estimé la réalisation de cette zone d'activités à la portée de la wilaya, eu égard, a-t-il dit, aux potentialités non exploitées de nombreuses communes en matière d'agriculture, agroalimentaire, tourisme et d'artisanat, notamment. Le chef de l'exécutif de Boumerdes n'a pas manqué, à cet effet, de souligner l'expérience pilote de la wilaya

dans le lancement d'une zone d'activités dédiée aux métiers de la pêche et de l'aquaculture à Zemmouri El Bahri, où des investisseurs sont actuellement en cours d'implantation de leurs projets.

Lors d'un exposé sur le bilan d'activités de cette commune, le P/APC Ahmed Afra a indiqué que cette collectivité, dont le budget ne dépasse pas les 100 millions de dinars/an, a bénéficié, ces cinq (5) dernières années, de 33 opérations de développement au titre des Plans communaux de développement (PCD), dont 19 ont été récep-

tionnées, alors que le chantier est soit en cours ou à l'arrêt. Trente-six autres opérations de développement ont été destinées à la localité sur budget de la wilaya, parmi lesquelles 13 ont été réceptionnées, 12 sont à l'arrêt et 11 non encore lancées, au moment où 24 autres projets ont été inscrits à son actif sur le budget communal, dont les travaux de réalisation de 14 sont achevés, 7 à l'arrêt et 3 non encore lancés. Selon cet édile, dont l'exposé est inscrit dans le cadre d'une série de rencontres consacrées à la présentation des bilans d'activités de toutes les APC de Boumerdes, la commune de Beni Amrane (plus de 25.000 âmes) accuse un déficit en foncier, du à son relief montagneux (elle est constituée à 80 % de montagnes), outre un manque en aménagement urbanistique du à l'éparpillement de ses zones d'habitation, dont le raccordement au réseau de gaz naturel ne dépasse pas les 41%, au moment où le raccordement au réseau d'assainissement est de pas plus de 60 %

AQUACULTURE : Une session de formation à El Oued au profit de 220 agriculteurs

Pas moins de 220 agriculteurs venus de différentes wilayas du pays ont bénéficié d'une formation spécialisée sur la création de projets aquacoles organisée dans la commune de Djamaa (wilaya d'El-Oued), a-t-on appris hier du directeur de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture (CWIPA).

Cette session de formation a permis aux participants, dont des jeunes désireux de s'investir dans l'élevage de poissons d'eau douce, de découvrir les techniques et les compétences nécessaires pour concrétiser leurs projets, notamment dans le Sud du pays, a précisé à l'APS Fawzi Habita.

Des sorties vers des fermes expérimentales d'aquaculture ainsi que trois ateliers encadrés par des enseignants et des spécialistes issus de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) à Alger, le Centre de formation en vulgarisation agricole (CFVA) de Touggourt (Ouargla) et l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSPF) de Djamaa ont été au menu de cette initiative, a-t-il ajouté.

Cette session, à laquelle ont pris part divers organismes, dont des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes et des banques pour exposer les avantages offerts aux porteurs de projets dans ce domaine, notamment en matière de financement, intervient en application de la stratégie initiée par le ministère de tutelle visant à promouvoir cette filière comme un moyen de diversification de l'économie nationale, selon les organisateurs.

Cette session de formation spécialisée de trois jours (19-21 octobre) a été organisée par la CIWPA (Ouargla), en coordination avec la ferme aquacole "El-Assil" (wilaya de Boumerdes) et l'INPA (Alger).

TLEMEN : Vers le raccordement de 10.805 foyers aux réseaux d'électricité et du gaz

Deux projets de raccordement de 10.805 foyers dans la wilaya de Tlemcen aux réseaux d'électricité et du gaz sont en cours de réalisation, a-t-on appris hier du directeur de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO).

Le premier projet porte sur la réalisation de 33 opérations d'extension du réseau de gaz pour raccorder 9.468 foyers dans 22 communes pour une enveloppe de 763 millions DA, dont la commune de Nedroma où les travaux ont été achevés et les foyers seront alimentés à partir du 1er novembre 2017, a indiqué Demouche Mohamed Lamine.

Le deuxième projet porte sur la concrétisation de 18 opérations d'installation de générateurs et d'extension du réseau de distribution électrique de basse et moyenne tension au profit de 1.337 foyers à Chetouane, Fellaoucene et El Fehoul, soit un investissement de 131 millions DA.

Ce programme a été lancé en mai dernier suite à la signature d'une convention avec les services de la wilaya le 4 avril pour raccorder ces foyers aux réseaux de gaz de ville et d'électricité.

Un taux de 90 pour cent de couverture en gaz naturel sera atteint une fois parachevé ce programme qui s'étale sur deux ans et qui comporte un grand nombre de projets réalisés en 2017.

Pas moins de 2.000 foyers du village de Mezaourou, dans la commune Souahlia (Tlemcen), avaient été raccordés au réseau de gaz naturel en avril dernier pour un coût de 84 millions DA.

FOIRE À SAÏDA :

La bonne formation des apiculteurs nécessaire pour augmenter la production du miel

Des participants à la 4^{ème} foire régionale du miel et produits de la ruche, qui a pris fin jeudi à Saïda, ont insisté sur la bonne formation des apiculteurs pour augmenter la production du miel.

L'apiculteur Ghrissi Soltane de Saïda a souligné que "la formation sur les techniques et la pratique saine de l'apiculture étaient nécessaires pour une production abondante de miel utilisé dans le traitement de plusieurs maladies", évoquant dans ce sens la signature de conventions de partenariat avec des corporations d'apiculteurs, des chambres d'agriculture et d'artisanat et des métiers ainsi que des CFPA. Le président de l'association des apiculteurs de la wilaya a affirmé que la filière apicole est en plein essor ces dernières années à l'ouest du pays et à Saïda, marqué par un engouement et une affluence de jeunes. Il a appelé, au passage, à encourager les jeunes par le biais de CFPA pour choisir des filières agricoles qui garantissent l'emploi.

Pour sa part, l'apiculteur Djillali Ammari de Tiaret a mis l'accent sur le soutien de l'Etat aux jeunes apiculteurs pour les doter des moyens nécessaires et leur permettre de multiplier la production de miel et de contribuer au développement du secteur.

La création de corporations et de coopératives d'apiculteurs devra donner plus de crédibilité à ce produit fournissant de la richesse, de nouveaux emplois et contribuant à la relance de cette filière, a assuré l'apiculteur Khaldi Mebarek de Blida.

La 4^{ème} foire régionale du miel et des produits de la ruche de Saïda a été initiée, une semaine durant, par l'association de wilaya des apiculteurs en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

GUELMA :

86.000 hectares réservés à la céréaliculture

La surface réservée dans la wilaya de Guelma à la céréaliculture, au titre de la saison 2017/2018, atteindra 86.050 hectares qui constitueront la plus importante superficie consacrée durant les cinq dernières années à la filière, apprend-on jeudi de la direction des services agricoles (DSA).

Cette surface sera supérieure de 2 000 hectares à celle de la saison écoulée et de 4 000 hectares par rapport à la saison 2013/2014, est-il précisé dans l'exposé présenté par les services agricoles au cours des travaux de la 3^{ème} session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW).

La remise des semences aux producteurs a débuté à travers les 5 guichets uniques d'accès au crédit R'fig ou directement au niveau de la coopérative des céréales et légumes secs, selon la DSA qui s'attend à une récolte supérieure au 1,4 million de quintaux, au cours de la saison dernière. Selon des élus, cette progression de la culture des céréales s'est faite au détriment de certaines cultures en régression comme celle de la pomme de terre, abandonnée par les agriculteurs en raison des conditions climatiques exceptionnelles marquées par un fort déficit pluviométrique à l'origine de la baisse du niveau du barrage de Bouhamdane, ayant conduit à la suspension de l'approvisionnement du périmètre d'irrigation agricole.

EL-BAYADH :

Entrée en service de neuf ouvrages d'art avant la fin de l'année 2017

Neuf ouvrages d'art entreront en service avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris jeudi du directeur des travaux publics de la wilaya, Fayçal Charoun.

Les travaux de deux de ces ouvrages d'art, en cours de réalisa-

tion à El Kef Lahmar (50 km au nord de la wilaya), ont atteint un "taux d'avancement appréciable", a-t-il estimé. La commune de Boualem, au Sud-est de la wilaya, a bénéficié de deux ouvrages d'art et celle de Brizina (85 km au sud de la wilaya) de deux autres qui

seront livrés avant la fin de l'année. La route nationale 111 reliant El Bayadh à Tiaret enregistre la réalisation de deux ouvrages d'art qui seront mis en exploitation au mois d'octobre, a-t-il ajouté. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un ouvrage d'art au ni-

veau de la RN 47 reliant El Bayadh à Chellala, au sud de la wilaya, est à sa phase de raccordement à la RN, a souligné le directeur de wilaya des travaux publics.

Ces infrastructures devront faciliter la circulation dans la région, surtout qu'elles sont réali-

sées sur des oueds dans des endroits qui constituent des points noirs. La longueur totale des ouvrages d'art est de 2,5 km pour un coût de 3 milliards DA, a indiqué le directeur des travaux publics.

APS

AIN TÉMOUCHENT

La wilaya mise sur la future zone industrielle de Tamazougha

Les autorités de la wilaya d'Ain Témouchent misent sur la future zone industrielle de Tamazougha pour en faire un pôle attrayant aux investissements et donner une autre dimension au développement local.

Le site de Tamazougha, situé à 54 km du chef-lieu de wilaya, est tout désigné pour abriter une telle zone. Ses terres, non cultivables, sont situées à proximité de la wilaya d'Oran et de son port. Le futur site viendra en appoint aux zones industrielles d'Oran qui connaissent un état de saturation, ont souligné les responsables de la direction locale de l'industrie et des mines.

Le décret exécutif du 11 avril 2012 a porté sur la création d'une zone industrielle dans la commune de Tamazougha. La surface de cette zone s'étale sur 205 hectares, rappelle la directrice locale de l'industrie et des mines par intérim Kheira Belghomari.

Cette zone a bénéficié d'une opération centralisée d'aménagement par l'Agence nationale intermédiaire et de régulation foncière (ANIREF). Elle est actuellement au stade du choix de l'entreprise réalisatrice.

La direction de l'industrie et des mines a enregistré 53 projets d'investissements privés en cours de réalisation. Une usine de production de matériaux de construction est entrée en service cette année. Elle fabrique, dans une première phase, du carrelage et assure 40 postes d'emplois permanents aux jeunes de la région.

Les 52 autres projets connaissent des taux différents d'avancement de leurs travaux, variant entre 40 et 70 %, précise la même responsable, tout en assurant que des projets entreront en exploitation avant la fin de l'année en cours.

Pour garantir toutes les conditions de travail aux investisseurs, cette zone industrielle a été dotée d'une centrale électrique mobile d'une capacité de 40 méga-volts pour fournir l'énergie électrique nécessaire aux projets en



cours de réalisation.

132 projets et 9.000 emplois à créer

La directrice locale de l'industrie relève qu'au total 132 projets d'investissement ont été avalisés par les services de la wilaya. Ces projets concernent différents créneaux. Sur les 53 projets en cours de réalisation figurent une aciérie réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc et une usine de montage de camions.

D'autre part, ces projets assureront quelque 9.000 postes d'emploi directs et indirects. Pour répondre aux futurs besoins, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a lancé des spécialités liées à cette dynamique économique surtout pour ce qui concerne l'aspect industriel.

Ainsi, le CFPA de la daïra d'Ain Larbaâ s'est adapté pour répondre aux besoins du marché de l'emploi et former une main d'œuvre spécialisée et qualifiée, souligne le responsable du secteur au niveau de la wilaya d'Ain témou-

chent, Mohammed Ghanem Sabbar.

Les responsables communaux de Tamazougha comptent sur cette zone industrielle pour renflouer les caisses de cette collectivité locale à travers les recettes fiscales prévues dans ce cadre, explique le président de l'APC, Houari Mouffok Saadoune.

La zone industrielle de Tamazougha représente, soutient-il, un "véritable acquis" pour la population locale qui "tirera profit de la dynamique que créera le site". Il rappelle que sa commune recense quelque 1.000 jeunes chômeurs. Le lancement des travaux de réalisation des projets prévus dans cette zone industrielle, affirme-t-il, a permis l'emploi de 350 jeunes, notamment dans les métiers du bâtiment.

La zone industrielle de Tamazougha permettra à cette commune de 11.000 âmes de connaître un bond qualitatif sur le plan de développement local et de devenir un pôle industriel par excellence, estiment les différentes parties impliquées dans ce processus.

BOUMERDÈS :

Faible consommation des crédits alloués aux programmes communaux de développement

La consommation des crédits, d'un montant de 1000 milliards de centimes alloués ces cinq dernières années (2012-2017) aux 32 communes de la wilaya de Boumerdes au titre des Programmes communaux de développement (PCD), n'excède pas les 20%, a relevé jeudi le wali, jugeant ce taux de "très faible".

Ce taux de consommation "est très faible car ayant hypothéqué le sort de nombreux projets de développement", a indiqué Abderrahmane Madani Fouatih à l'APS en marge d'une réunion à Si Mustapha (est de la wilaya) consacrée au bilan des activités de cette Assemblée populaire commu-

nale (APC), organisée au titre d'une série de rencontres devant toucher toutes les APC. Cette enveloppe colossale, "toujours gelée dans les caisses des communes, représente 1.430 opérations de développement couvrant tout le territoire de la wilaya", a-t-il estimé à ce propos.

Exception faite des communes d'Ouled Hadadj et de Boudouaou où le taux de consommation des crédits a dépassé les 40 %, le chef de l'exécutif a expliqué le faible taux de consommation des autres communes par "l'incompétence de certains gestionnaires du domaine et la négligence d'élus, outre la lourdeur

des procédures administratives relatives à la consommation de ces crédits et le gel ayant touché la gestion de certaines communes à cause de conflits entre leurs élus".

D'où son appel à la levée des contraintes liées à la consommation des crédits à travers la mise au point, actuellement, d'une feuille de route qui sera soumise aux prochaines assemblées élues, a-t-il dit, rappelant l'avertissement signifié, en début d'année, aux communes n'ayant pas consommé au moins 80 % de leur budget, qui n'auront pas droit à des programmes de développement supplémentaires au titre de l'exercice

2017. Le wali a estimé, en outre, utile de fixer des délais pour la consommation des crédits, "car cela peut inciter les responsables des communes et des directions de wilaya, ayant encore des sommes considérables dans leurs caisses, à les consommer dans le financement de projets avant la fin de l'année en cours", a-t-il observé. Pour le chef de l'exécutif de la wilaya de Boumerdes, la non consommation des crédits dans leurs délais "veut dire que soit les communes ne méritent pas ces crédits, ou alors qu'il existe une +négligence+ dans l'amélioration des prestations publiques destinées aux citoyens".

PROTECTION CIVILE



4570 interventions en 48h

Durant la période du 19 au 21 octobre 2017 arrêté ce matin à 08 heures (les dernières 48 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 4570 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.



Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 22 accidents ayant causé 24 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 43 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oum El Bou-

ghi avec 05 personnes décédées et des blessures à 07 autres suite à trois accidents de la circulation différents, l'accident le plus mortelle a eu lieu à la commune de Kasr Sbahi, suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN102, avec un bilan de 03 personnes décédées et 02 autres blessées.

Par ailleurs, concernant l'inter-

vention du dispositif de la protection civile pour la lutte contre les incendies de forêts et maquis ainsi que les incendies de récoltes durant la même période ou 03 incendies de forêts, 01 incendies de maquis, ont été enregistrés, avec des pertes estimées à 61,5 hectare de forêts, 0,5 hectare de maquis, 5700 bottes de foin brûlés, 120 Arbres fruitiers et 160 palmiers.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

24 morts et 43 blessés en 48 h

Vingt-quatre (24) personnes ont trouvé la mort et 43 autres ont été blessées dans 22 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oum Bouaghi avec 5 personnes décédées et des blessures à 7 autres, suite à 3 accidents, précise la même source, notant que l'accident le plus mortel a eu lieu dans la commune de Kasr Sbahi, suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN 102, faisant 3 morts et 2 blessés.

D'autre part, la protection civile a enregistré durant la même période 3 incendies de forêts et un incendie de maquis, avec des pertes estimées 61,5 hectares de forêts, 0,5 hectare de maquis, 5700 bottes de foin, 120 arbres fruitiers et 160 palmiers, conclut le communiqué.

DJELFA

2 morts dans un accident de la route

Deux (2) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident est survenu au

nord de Djelfa, au lieu dit El Mesrane de l'axe de la RN 1 reliant le chef lieu de wilaya à Hassi Bahbah, lorsqu'un camion poids lourd a dérapé et s'est renversé, a-t-on ajouté de même source. Les deux victimes, des jeunes âgés de 23 et 28 ans, sont décédées

sur place, avant leur transfert à la morgue de l'hôpital de Hassi Bahbah.

Les services de la gendarmerie nationale de la wilaya ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident meurtrier, est-il signalé.



AÏN TÉMOUCHENT :

3 morts dans un accident de la circulation à Chabat L'ham

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation, survenu jeudi dans la commune de Chabat L'ham (wilaya d'Ain Témouchent), a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la RN 2 suite au dérapage d'un véhicule touristique percutant de plein fouet un arbre et causant la mort de ses trois

passagers, a-t-on indiqué. Les corps des trois victimes âgés de 22, 23 et 30 ans ont été transférés vers la morgue de l'établissement public hospitalier "Ahmed Medeghri" d'Ain Témouchent, a-t-on ajouté.

Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident tragique.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

Saisie de 150 kilos de kif traité dans l'ouest du pays

Les services de la Gendarmerie nationale ont opéré mercredi dans l'ouest du pays une saisie de 150 kilos de kif traité lors de trois opérations distinctes, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les éléments des garde-frontières ont arrêté dans la zone frontalière un individu transportant à bord d'un véhicule une quantité de 99 kilos de kif traité provenant du Maroc.

D'autres éléments des gardes-frontières ont déjoué une tentative de trafic de 21 kilos de kif traité, dissimulée par les narcotrafiquants au niveau du cimetière de Maghnia.

A Saïda, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de la brigade locale d'Ain Kermès ont arrêté un individu et saisi dans son domicile une quantité de 30 kilos de kif traité, ajoute-t-on de même source.

ENVIRONNEMENT

Plus de 200 jardins algérois en voie de réhabilitation

Un total de 240 jardins et parcs de la capitale sont actuellement en voie de réhabilitation afin de leur redonner leur lustre d'antan, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de l'établissement de développement des espaces verts de la wilaya d'Alger (EDEVAL), Kamel Yakoubi.

"240 jardins et espaces verts (parcs, places, placettes etc.) dont 40 en charge de l'EDEVAL sont en voie de réhabilitation actuellement afin de redorer l'image de la capitale", a précisé M. Yakoubi à l'APS.

Le parc de Prague, ex Marengo (attenant au lycée Emir Abdelkader dans le quartier de Bab El Oued) fait partie des 40 espaces verts dont est chargé l'EDEVAL, a souligné le responsable.

Le parc Marengo renferme des plantes centenaires (des ficus et des belombras) et demeure un pommier pour tous les habitants de la Casbah et de Bab El Oued. On y dénombre à ce jour plus de 64 variétés d'arbres et d'arbustes.

Pour la réhabilitation des autres parcs d'Alger datant de l'époque coloniale à l'instar du parc de la Liberté, M. Yakoubi a indiqué que ces parcs sont sous la responsabilité des communes. Il a relevé dans le même cadre que la qualité de l'air dans la capitale a connu une "très grande amélioration" depuis 2014, date de lancement des programmes de réhabilitation et d'embellissement de la capitale.

"La transformation de la décharge publique d'Oued Semar et du centre d'enfouissement technique d'Ouled Fayet en parcs de Loisirs, a considérablement contribué à l'amélioration de la qualité de l'air dans la capitale", a souligné M. Yakoubi.

Il a ainsi appelé à planter plus d'arbres et créer plus d'espaces verts dans la capitale arguant que "la norme internationale des espaces verts est de 10m² par habitant, tandis qu'à Alger, il a été recensé en 2013, près de 4 m² d'espaces verts par habitant", selon le responsable.

M. Yakoubi a tenu à préciser que l'EDEVAL se charge aussi de l'éradication des points noirs de la capitale en les transformant en espaces verts au niveau de 57 communes couvrant ainsi une superficie atteignant en 2017 "un total de 3 millions 500 mille m²".

AUTOMOBILE: Les voitures électriques plus fiables que les autres



Les voitures électriques apparaissent comme étant plus fiables que celles utilisant des moteurs à combustion, d'après des données collectées auprès de leurs propriétaires par l'association américaine Consumer Reports.

"Les voitures électriques sont très fiables", a affirmé Jake Fisher, responsable des essais automobiles pour Consumer Reports, une association à but non lucratif, lors d'une rencontre avec la presse jeudi à Detroit, la capitale de l'automobile américaine.

Pour M. Fischer, "les voitures électriques sont de par leur conception moins compliquées que celles à moteur à combustion ou hybrides en raison notamment de l'absence de système d'alimentation en essence, de refroidissement ou de pièces d'usure comme les filtres et les bougies.

Ainsi les essais réalisés par Consumer Reports, la Chevrolet Bolt fabriquée par General Motors affiche une très grande fiabilité, même si ce constructeur est connu pour la relative fragilité de ses modèles.

"Il s'agit de l'un des véhicules les plus fiables de la gamme de General Motors", a affirmé Jake Fisher. Il a précisé que les voitures électriques Tesla figuraient également parmi les voitures les plus fiables testées par Consumer Reports.

mer Reports lorsqu'il s'agit de la mécanique. Le Model X fabriqué par le constructeur californien a toutefois reçu de mauvaises notes liées à l'aménagement intérieur et au système d'info-divertissement (autoradio, GPS...).

Une enquête effectuée auprès de 640.000 consommateurs a permis de constater que les problèmes sur des voitures neuves étaient désormais plus fréquents qu'auparavant, notamment en raison de l'augmentation des équipements électroniques, a-t-il ajouté. Les voitures électriques sont depuis quelques années en plein développement en raison de leur contribution à la lutte contre la pollution et au réchauffement climatique, plusieurs pays ayant mis en place des politiques d'incitations à leur achat. Mais le principal obstacle à une diffusion large reste le manque d'infrastructures pour les recharger et leur autonomie relativement limitée.

Selon une étude réalisée par l'institut de recherche ON World, un conducteur sur deux de voiture électrique est préoccupé par l'absence de lieu de recharge public. Actuellement il y a environ 16.000 points de recharge publics pour véhicules électriques aux États-Unis pour quelque 121.000 stations services, selon les statistiques gouvernementales.

MALAISIE : 2 morts, 12 disparus dans un éboulement sur l'île de Penang



Deux personnes ont été tuées samedi tandis que 12 autres étaient portées disparues après un éboulement sur un chantier dans l'île de Penang en Malaisie, ont indiqué les autorités.

L'accident s'est produit peu avant 09h00 (01h00

GMT) dans la région de Tanjung Bungah dans le nord de l'île, selon les pompiers.

Des pans entiers d'une colline se sont effondrés sur le chantier où des maisons étaient en construction.

Deux corps ont été retirés de la

boue tandis que douze autres personnes restaient portées disparues, a déclaré Anouar Omar, un responsable local de la police. Située près de George Town, la capitale de l'île et ville inscrite par l'Unesco au patrimoine mondial.

CHILI: Neruda n'est pas mort d'un cancer

Un groupe de 16 experts internationaux mandaté par la justice chilienne a conclu vendredi que la mort du prix Nobel de littérature Pablo Neruda, survenue peu après le coup d'État de Pinochet en 1973, n'est pas due à un cancer comme indiqué sur son certificat de décès.

«Ce qui est certain, ce qui est catégoriquement sûr à 100%, c'est que le certificat ne reflète pas la réalité du décès», a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr Aurelio Luna, au nom des experts chargés de déterminer si le poète chilien a été assassiné par la dictature du général Augusto Pinochet.

Ces spécialistes du Canada, du Danemark, des États-Unis, d'Espagne et du Chili n'ont cependant pas réussi à déterminer les causes réelles du décès de Pablo Neruda.

Les experts ont découvert une nouvelle bactérie non cancéreuse. Celle-ci est à l'étude dans des laboratoires au Canada et au Danemark, ce qui devrait permettre de mieux comprendre les causes de la mort de Neruda, a expliqué M. Luna.

La famille de Pablo Neruda soupçonne un empoisonnement sous la dictature (1973-1990).

Les restes du poète et prix Nobel de littérature, décédé dans une clinique de Santiago en 1973, quelques jours après le coup d'État contre le président socialiste Salvador Allende dont il était proche, ont été l'objet ces dernières années de nombreuses expertises. Exhumés en 2013, ils ont finalement été remis en terre en avril 2016 sans que le mystère soit totalement levé.

En mai 2014, une équipe de chercheurs espagnols avait révélé la présence massive de bactéries, des staphylocoques dorés, qui auraient pu être inoculées par des agents de la dictature.

Selon le certificat de décès rédigé par la junte militaire alors au pouvoir, le poète est mort à 69 ans d'un cancer de la prostate. Mais en 2011, son chauffeur de l'époque et assistant personnel, Manuel Araya, a affirmé que sa mort était due à une mystérieuse injection faite la veille de son départ pour le Mexique, où il comptait s'exiler pour y mener l'opposition au général Pinochet. «Neruda a été assassiné», déclarait M. Araya à l'AFP en 2013.

Une enquête judiciaire avait alors été ouverte, tandis que d'autres témoignages venaient semer le doute en assurant que Pablo Neruda était en forme jusqu'à la fameuse injection.

La mort en 1982, dans la même clinique, de l'ex-président Eduardo Frei (1964-1970), venu pour une opération de routine et qui pourrait avoir été empoisonné, a renforcé la thèse d'un assassinat du poète.

APS

ARGENTINE: Le cadavre découvert dans une rivière est bien celui de l'activiste Santiago Maldonado



Le cadavre découvert dans une rivière en Argentine est bien celui de Santiago Maldonado, un activiste dont la disparition le 1er août a bouleversé l'opinion publique, ont annoncé ses proches vendredi à deux jours des élections législatives.

«Nous avons pu voir le corps, nous avons reconnu les tatouages de Santiago. Nous sommes convaincus qu'il s'agit de Santiago», a déclaré le frère de l'activiste, Sergio Maldonado, devant la morgue de Buenos Aires, où l'autopsie a été réalisée vendredi. Le président Mauricio Macri a contacté la mère de la victime, a indiqué le ministre de la Justice German Garavano.

Santiago Maldonado a disparu il y a 81 jours alors qu'il participait dans le village de Cushmanen à une manifestation de la communauté Mapuche, qui réclame depuis des années des terres achetées par l'homme d'affaires italien Luciano Benetton, propriétaire de 900.000 hectares en Patagonie. Le rassemblement avait été réprimé par la police militaire.

Dans un pays marqué par la répression de la dictature militaire (1976-1983) et ses 30.000

disparus, la disparition du jeune Maldonado a déclenché une vague d'indignation.

Depuis le début, le gouvernement a rejeté la responsabilité de la police militaire, puis a admis qu'un policier pourrait être impliqué de manière individuelle.

«Quel que soit le responsable, il devra assumer les conséquences de ses actes, qu'il s'agisse de quelqu'un de la police militaire ou d'une autre personne», a déclaré German Garavano.

Une photo du cadavre de Santiago Maldonado, 28 ans, tatoueur et sympathisant pro-Mapuche installé en Patagonie, circulait dès mercredi de téléphone en téléphone.

La confirmation que le cadavre découvert est celui de Santiago Maldonado intervient deux jours avant les élections législatives. Des partis de gauche se sont rassemblés sur la place de Mai pour demander justice, malgré la loi électorale qui l'interdit. La découverte du corps mardi a secoué la scène politique, et les candidats de la majorité comme de l'opposition ont suspendu la campagne électorale.

ALLEMAGNE : «Plusieurs blessés» après une attaque au couteau à Munich



Un homme a blessé hier matin à Munich (sud de l'Allemagne) «plusieurs personnes» avec un couteau avant de prendre la fuite, a annoncé la police sans pouvoir fournir dans l'immédiat d'éléments sur le mobile de l'auteur.

Un homme «a blessé avec un couteau plusieurs personnes» dans le centre de Munich et est «actuellement toujours en fuite», a écrit sur son compte Twitter la police locale. «Nous recherchons l'auteur avec toutes les forces de police

disponibles», ajoute la police sur Twitter, soulignant que les raisons de l'agression n'étaient pour l'instant pas connues.

Selon l'édition en ligne du quotidien populaire Bild, citant la police, aucun des blessés n'est en danger de mort.

OUGANDA

Un foyer de Marburg dans la région de l'Est

Le ministère ougandais de la Santé a confirmé un foyer de la fièvre émorragique de Marburg dans le district de Kween, rapportent les médias locaux vendredi.

La ministre ougandaise de la santé, Jane Aceng, a déclaré à la presse que le cas d'une femme qui prenait soins d'un frère en septembre avait succombé à la maladie virale le 17 octobre dans le village de Chemuron, dans le district de Kween.

«Suite à des tests de laboratoire menés par l'Uganda Virus Institute, il a été confirmé qu'une personne était morte de la maladie de Marburg. Une équipe d'intervention et de secours a été envoyée pour contenir l'épidémie», a précisé Mme Aceng.

«Il n'y a pas de traitement ou de vaccin spécifique pour Marburg, mais les patients reçoivent un traitement de soutien et doivent être examinés tôt pour accroître leurs chances de survie», a-t-elle ajouté.

Elle a dit que le ministère a mis en place des centres d'isolement pour gérer tous les cas suspects. La dernière épidémie de Marburg en Ouganda a été signalée dans les parties centrale et occidentale du pays d'Afrique de l'Est en 2014. Marburg est une maladie grave et très mortelle causée par un virus de la même famille que celle qui cause la fièvre hémorragique d'Ebola, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon l'OMS, la maladie causée par le virus Marburg commence brusquement, avec de graves maux de tête et des malaises. Les taux de mortalité ont varié considérablement, passant de 25% en 1967 à plus de 80% en République démocratique du Congo de 1998 à 2000, et encore plus au début de l'épidémie qui a débuté en Angola à la fin de 2004.

L'OMS se mobilise pour contenir le virus de Marburg

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait savoir vendredi qu'elle mettait tout en œuvre pour contenir une épidémie de la fièvre de Marburg qui s'est déclarée



dans l'est de l'Ouganda, à la frontière avec le Kenya.

L'agence sanitaire de l'ONU a confirmé qu'«au moins une personne a été confirmée morte de la fièvre de Marburg et plusieurs centaines d'autres personnes pourraient avoir été exposées au virus dans des centres de soin et lors de cérémonies funéraires traditionnelles dans le district de Kween, zone montagneuse située à 300 km au nord-est de Kampala».

«Nous travaillons avec les autorités sanitaires pour mettre rapidement en place des mesures de réponse», a déclaré le directeur des urgences régionales de l'OMS pour la région Afrique, Ibrahim-Soce Fall, dans un communiqué publié vendredi.

Le premier cas était un virus rare détecté par le ministère ougandais de la Santé le 17 octobre, une femme de 50 ans décédée dans une clinique suite à une forte fièvre, des saignements, des vomissements et des diarrhées le 11 octobre. Le

frère de cette femme est également décédé de symptômes similaires trois semaines avant et a été enterré lors d'une cérémonie funéraire. Il était chasseur de gros gibiers et vivait près d'une grotte habitée par des Roussettes, des chauves-souris hôtes naturels du virus de Marburg, selon des médias locaux. Le laboratoire qui a testé l'échantillon a confirmé le décès par le virus de Marburg.

«L'Ouganda a déjà géré des épidémies d'Ebola et de Marburg, mais une aide internationale est requise d'urgence pour accélérer la réponse car le risque général de propagation nationale et régionale de cette maladie épidémique est élevé», a ajouté M. Fall. Un cas suspect et un autre probable sont surveillés actuellement.

Les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec les sujets contaminés sont activement recherchées. Le virus de Marburg est une maladie rare avec un taux de mortalité élevé. Il n'existe aucun traitement spécifique.

SELON UNE ÉTUDE Des traitements traditionnels aux plantes liés à des cancers en Asie

Une étude publiée mercredi dans la revue médicale américaine *Science Translational Medicine* révèle que certains traitements traditionnels à base de plantes sont liés à des cancers notamment du foie dans un grand nombre de pays asiatiques.

Les chercheurs à l'origine de cette étude ont déterminé que de tels traitements contiennent des substances détectées dans des cancers à travers l'Asie.

Ils ont analysé 98 tumeurs du foie à Taïwan et déterminé que 78% contenaient des mutations dont les caractéristiques indiquent qu'elles «ont résulté probablement de contacts avec ces substances», expliquent-ils.

Il s'agit de l'acide aristolochique et de ses dérivés produit par plusieurs espèces de plantes aristoloches.

Pour ces scientifiques, cette découverte indique que des mesures plus strictes sont nécessaires pour empêcher le public d'absorber ces substances.

Ces cancérigènes peuvent être trouvés dans des traitements traditionnels chinois donnés aux femmes pendant l'accouchement ou encore pour détruire des parasites ou faciliter la guérison.

Taïwan a interdit en 2003 certaines préparations utilisant ces herbes après qu'une étude a montré que l'acide aristolochique, notamment contenu dans un remède chinois appelé le Mu Tong, pouvait provoquer une défaillance rénale et des cancers de l'urètre.

Mais il n'y a pas d'interdiction totale de ces plantes en Chine ou même à Taïwan. Seules certaines préparations spécifiques contenant cet acide ou ses dérivés sont réglementées ce qui rend difficile pour le public de les éviter, déplorent les auteurs de l'étude.

Dans la mesure où l'acide aristolochique a une signature très nette dans les mutations cancéreuses, les chercheurs ont également examiné 89 tumeurs hépatiques en Chine et constaté que 47% étaient directement liées à ce traitement traditionnel. Au Vietnam, 19% (cinq sur 26) des tumeurs avaient cette signature et 56% (cinq sur neuf) dans d'autres pays d'Asie.

Le lien entre ces cancers et cette médecine traditionnelle chinoise est nettement moins fréquent en Amérique du Nord et en Europe.

Sur les 209 cancers du foie nord-américains étudiés seulement 5% avaient la signature de l'acide aristolochique et 1,7% des 230 tumeurs hépatiques examinées provenant du continent européen.

UNICEF/ROHINGYAS:

320 000 enfants réfugiés en danger de mort

Des conditions de vie inhumaines et les maladies transmises par l'eau menacent la vie de plus de 320.000 enfants rohingyas réfugiés qui ont fui vers le sud du Bangladesh depuis la fin du mois d'août, a prévenu le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Dans un rapport publié vendredi, intitulé «Rejetés et désespérés - Les enfants rohingyas réfugiés face à un avenir précaire», l'UNICEF signale que la plupart des réfugiés vivent dans des camps de fortune surpeuplés et insalubres. Malgré l'intensification de l'aide internationale dirigée par le gouvernement bangladais, il reste impossible de répondre aux besoins les plus élémentaires de nombreux enfants.

A l'approche d'une conférence internationale des donateurs qui aura lieu le 23 octobre à Genève, l'UNICEF appelle les donateurs à répondre immédiatement aux demandes du Plan actualisé d'aide humanitaire pour le Bangladesh élaboré par l'Organisation des Nations unies et des orga-

nismes humanitaires. Ce plan demande un financement de 434 millions de dollars, dont un financement de 76,1 millions de dollars pour répondre aux besoins les plus urgents des enfants rohingyas arrivés récemment, mais aussi de ceux arrivés lors des vagues précédentes et des enfants des communautés hôtes vulnérables.

Cet appel vise en priorité à fournir de l'eau salubre et des installations d'assainissement, ainsi qu'à améliorer les conditions d'hygiène des enfants rohingyas face à l'inquiétude de possibles épidémies de diarrhées et d'autres maladies transmises par l'eau. La plupart des enfants rohingyas n'ont pas totalement immunisés contre des maladies comme la rougeole. L'UNICEF se mobilise également pour fournir aux enfants rohingyas des services d'apprentissage et de soutien dans des espaces amis des enfants et travaille avec ses partenaires pour traiter le problème de la violence liée au genre.

ÉPIDÉMIE DE PESTE À MADAGASCAR:

94 morts et plus de 1.100 cas

L'épidémie de peste qui s'est déclarée à Madagascar fin août a fait 94 morts, sur plus de 1.100 cas, a indiqué vendredi l'OMS qui a envoyé 1,3 million de doses d'antibiotiques sur place.

"Nous avons rapporté 94 décès", a déclaré le Dr Ibrahim Soce Fall, directeur régional pour les urgences en Afrique à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors d'un point de presse à Genève. Sur les 1.153 cas de peste signalés, 300 ont été confirmés, a-t-il également dit.

Il a également indiqué que l'OMS avait envoyé 1,3 million de doses d'antibiotiques. "C'est assez pour traiter 5.000 patients et protéger 100.000 contacts", a précisé une porte-parole de l'OMS, Fadela Chaïb.

Ces antibiotiques ont été distribués dans divers centres de santé. L'OMS a également envoyé du matériel de désinfection et 150.000 équipements de protection. L'agence sanitaire de l'ONU a mobilisé, en puisant dans son fonds de contingence, 1,5 million

de dollars (1,3 million d'euros), mais l'OMS estime avoir besoin au total de 5,5 millions de dollars, a expliqué le Dr Ibrahim Soce Fall. "Nous sommes dans une phase active de cette épidémie. Nous nous attendons à avoir plus de cas", a-t-il dit, mais "nous pensons (l')infléchir rapidement grâce aux interventions de toutes sortes". Néanmoins, "stopper la transmission ne signifie pas que le risque va disparaître car le virus est endémique" dans le pays, a-t-il ajouté.

"Nous pouvons stopper l'épidémie actuelle", mais "nous devons rester vigilants", a-t-il insisté, rappelant qu'il sera difficile d'éradiquer le virus dans un pays où "plus de 90% de la population vit avec moins de deux dollars par jour". "Eradiquer le virus est une question de développement", a-t-il affirmé. La peste réapparaît presque chaque année à Madagascar, généralement de septembre à avril. Mais cette année, l'épidémie a débuté dès août et s'est propagée aux

grandes zones urbaines, contrairement aux précédentes épidémies, selon l'OMS. La bactérie de la peste, qui se développe chez les rats, est véhiculée par les puces. Chez l'homme, la forme pulmonaire de la maladie - transmissible par la toux - peut être fatale en seulement 24 à 72 heures. La forme bubonique est elle moins dangereuse. La plupart des patients recensés à Madagascar ont été infectés par la peste pulmonaire, selon l'OMS.

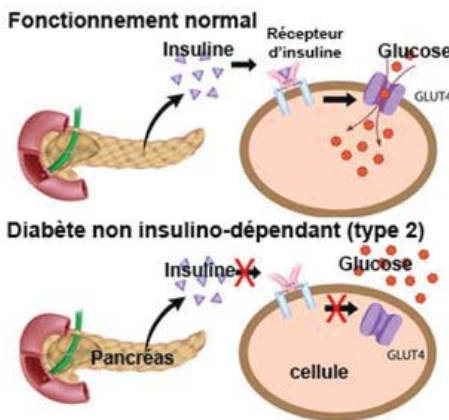
DIABÈTE DE TYPE 2 : LA CARENCE EN VITAMINE A POURRAIT LE CAUSER

Une étude scientifique américaine révèle que le manque de vitamine A pourrait être à l'origine du développement du diabète de type 2, une découverte qui pourrait aboutir à un traitement pour limiter la maladie.

Le diabète de type 2 se caractérise par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire par un taux trop élevé de glucose (sucre) dans le sang. L'insuline, une hormone sécrétée par le pancréas, n'arrive plus à stocker le sucre dans les cellules : on parle d'insulino-résistance. Ce diabète dit « sucré » touche principalement les personnes en surpoids et/ou d'âge mûr, et engendre des problèmes cardiovasculaires et visuels s'il n'est pas traité. Des chercheurs du Weill Cornell Medical College de New-York (États-Unis) se sont penchés sur les facteurs qui pourraient influencer sur le développement de la maladie, et ont publié leurs travaux dans la revue *The Journal of Biological Chemistry*. Selon eux, puisque la vitamine A booste l'activité des cellules bêta (β) du pancréas, sa carence pourrait jouer un rôle dans le développement du diabète. Les cellules β sont chargées de produire et de libérer l'insuline dans le sang, ce qui régule le taux de glucose sanguin.

Pour en avoir le cœur net, les chercheurs ont analysé le développement des cellules β au sein de deux groupes de souris : le premier groupe avait été modifié génétiquement pour ne pas pouvoir stocker la vitamine A, alors que le second a pu récupérer normalement la vitamine contenue dans l'alimentation.

Ils ont alors constaté que les souris incapables de stocker la vitamine A voyaient leurs cellules β dégrader, les privant de production d'insuline. De plus, lorsque les scientifiques ont supprimé la vitamine A du



régime alimentaire des souris saines, ils ont observé que cela engendrait la perte de cellules β, induisant une baisse d'insuline et une hausse du taux de sucre dans le sang.

Or, ces facteurs sont hautement liés à l'apparition d'un diabète de type 2. Lorsque les chercheurs ont remis la vitamine A au menu des souris saines, la production de

cellules β a augmenté, tout comme la production d'insuline. Les niveaux de glucose sanguins sont donc revenus à la normale.

Pour l'équipe de recherche, ces expériences prouvent bien qu'une carence en vitamine A est liée au développement du diabète de type 2, même si ce n'est sans doute pas le seul facteur en cause.

Une association encore inconnue

« Ce que nous allons désormais chercher à savoir, c'est comment le manque de vitamine A engendre la mort de cellules β », précise le Dr Gudas, co-auteur de l'étude. « Ces cellules sont extrêmement sensibles à l'absence de vitamine A dans l'alimentation, ce que personne n'avait encore constaté. » Dans leurs futures recherches, les auteurs prévoient de tester un potentiel traitement, et d'observer si la prise quotidienne d'une forme synthétique de la vitamine A pourrait inverser la tendance et limiter le diabète de type 2.

Dans l'alimentation, la vitamine A est présente sous deux formes : sous forme de rétinol ou de ses dérivés, elle est présente dans la viande, le poisson et les produits laitiers, alors que la forme végétale, appelée provitamine A ou bêta-carotène est présente dans les fruits et légumes. L'oseille, la carotte, l'abricot ou encore les épinards en contiennent beaucoup. Quelle que soit sa provenance, la vitamine A contribue à l'équilibre du système immunitaire et protège la vision.

DU YAOURT CONTRE LE DIABÈTE

Une étude scientifique américaine publiée aujourd'hui affirme qu'une consommation importante de yaourts pourrait réduire le risque de diabète de type 2.

« Un yaourt par jour éloigne le diabète de type 2. » Telle pourrait être la devise de la nouvelle étude scientifique américaine publiée ce jour dans le *British Medical Journal Medicine*. « Nous avons constaté qu'une hausse de la consommation quotidienne de yaourts était associée à un risque réduit de diabète de type 2, alors que les autres types d'aliments du quotidien ne changeaient rien à ce risque », assure le Docteur Frank Hu, un des sept auteurs de l'étude.

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont compilé et comparé les résultats de trois grandes études, regroupant les données médicales et les habitudes de vie de 194 458 professionnels de santé, dont des dentistes, des infirmiers, des pharmaciens, des pédiatres ou encore des vétérinaires. Tous ces individus ont rempli un questionnaire sur leurs habitudes alimentaires au début de l'étude, et ont été suivis tous les quatre ans. Au début de l'enquête, aucun des participants n'avait eu de diabète, de maladie cardiovasculaire ou de cancer.

18% de risque en moins avec 28g de yaourt par jour

À la fin du suivi, 15 156 cas de diabète de type 2 ont été répertoriés. Les scientifiques ont ensuite analysé les consommations individuelles de fromage, de lait écrémé, de lait entier et de yaourt. Après avoir ajusté leurs résultats en fonction de l'âge et de l'IMC des patients, les chercheurs ont

constaté que la consommation de yaourts diminuait le risque de diabète de type 2. Manger 28 grammes de yaourts par jour réduirait ainsi le risque de diabète de type 2 de 18% par rapport à une alimentation sans yaourts. Selon la communauté scientifique, ce serait la présence de calcium, de magnésium ou de certains acides gras dans le yaourt qui provoqueraient cet effet positif, à moins que cela ne soit dû aux bactéries probiotiques qu'il contient.

Le yaourt compatible avec un mode de vie sain

« Ces conclusions indiquent que le yaourt peut être incorporé à un régime alimentaire sain, rassurent les auteurs, à condition de ne pas rajouter de sucre. Cependant, des études cliniques seront nécessaires pour examiner plus précisément les effets de la consommation de yaourt, comme la consommation de probiotiques sur la masse corporelle et sur l'insulino-résistance des diabétiques. » Menée sur un échantillon de professionnels de santé peu représentatif de la population, l'étude gagnera à être étendue et précisée, pour établir précisément le lien existant entre yaourts et diabète.

Interrogé par la presse anglo-saxonne, le Dr Alasdair Rankin, de la fondation Diabète UK, a trouvé bon de nuancer l'étude : « Cela sous-entend que les gens qui mangent du yaourt sont moins susceptibles de devenir diabé-



tiques... à moins que les participants qui mangeaient du yaourts aient tout simplement une vie plus saine que les autres. » Une remarque qui rappelle que si tel ou tel aliment est bénéfique, c'est le mode de vie dans son intégralité qu'il faut tenter d'améliorer pour diminuer au mieux le risque de maladie métabolique.

S'exposer aux rayons UV ralentirait le développement du diabète



En boostant notre métabolisme, les rayons du soleil ralentiraient le développement du diabète de type 2 et l'obésité. Toutefois, il ne faut pas oublier les indispensables règles de précaution.

En cette veille de passage à l'heure d'hiver, l'exposition aux rayons du soleil n'est plus tout à fait d'actualité. Sauf pour les chercheurs des universités d'Edimbourg et de Southampton (Grande-Bretagne) qui viennent de publier dans la revue médicale *Diabetes*, une étude sur l'exposition aux UV et le fonctionnement du métabolisme. Et la bonne nouvelle, c'est que plus on s'expose aux rayons UV, plus on booste notre métabolisme et plus on retarde l'apparition du diabète de type 2.

Au soleil, la peau libère une substance qui modifie notre métabolisme

Des faits que les chercheurs, pilotés par le Dr Richard Weller, professeur de dermatologie à l'université d'Edimbourg, ont observé sur les souris. Avec l'aide des chercheurs de l'Institut pour enfants de Perth, en Australie, ils ont exposé des souris suralimentées à la lumière UV. Ils ont alors constaté que cela ralentissait leur prise de poids et que les souris avaient moins de signes précurseurs du diabète de type 2.

«Les effets bénéfiques du traitement UV sont liés à un oxyde nitrique, qui est libéré par la peau après une exposition à la lumière solaire», explique le médecin. Cette substance joue un rôle dans la façon dont nous digérons et transformons les aliments et le sucre, et semble conjurer certains mauvaises conditions métaboliques comme le diabète.

«Des études comme celle-ci nous aident à comprendre que le soleil peut aussi être bon pour nous. Nous devons en effet nous rappeler que le cancer de la peau n'est pas la seule maladie qui peut nous tuer mais que le diabète de type 2 peut le faire de façon tout aussi sournoise. Nous devrions donc revoir nos conseils sur l'exposition au soleil», a déclaré le médecin.

DR WELLS

OBÉSITÉ

LES EXPERTS PLÉBISCITENT LES MÉDICAMENTS

Pour les patients obèses présentant des facteurs de risques liés à leur poids, la prise de médicaments favorisant l'amaigrissement peut contribuer à une meilleure santé, lorsqu'ils sont bien prescrits. Tel est le point de vue des experts américains de l'Endocrine Society.

Lorsqu'un patient se trouve en surpoids voire en obésité, la perte de poids est une étape essentielle vers l'amélioration de la santé. Dans ce sens, selon les experts américains de l'Endocrine Society, les médicaments de perte de poids, lorsqu'ils sont correctement administrés et adaptés au patient, ne peuvent qu'aider à aller dans le bon sens. Ces nouveaux conseils de prescription sont présentés dans le *Journal of Clinical Endocrinology and Metabolism* (JCEM), et ont été publiés en ligne le 15 janvier 2015.

Pour les chercheurs, l'idée principale est de prendre en compte à la fois le contexte qui a engendré l'obésité, et la disponibilité de 4 médicaments de perte de poids (ou «anti-obésité») présents sur le marché (lorcaserine, phentermine, mysimba et liraglutide). En combinaison avec un régime alimentaire équilibré et une activité physique, ces médicaments peuvent aider à favoriser la perte de poids du patient.

Dans un communiqué de l'Endocrine Society, le Dr Caroline M. Apovian précise que «les médicaments ne fonctionnent pas par eux-mêmes mais peuvent contribuer à maintenir un régime alimentaire sain en réduisant l'appétit. L'ajout d'un médicament



à un programme de changement de mode de vie est susceptible de faciliter la perte de poids.»

En somme, l'idée est de prescrire, en toute connaissance des effets indésirables possibles, le

médicament le plus adapté et le mieux dosé selon le profil du patient. Une telle prescription peut s'avérer utile en seconde intention par exemple, lorsque le patient peine à perdre du poids uniquement en changeant son

mode de vie. De même, si un patient répond bien au traitement, c'est-à-dire qu'il a perdu au moins 5% de sa masse corporelle après 3 mois, il peut être amené à continuer son traitement s'il le souhaite. En revanche, une inefficacité du médicament au bout de 3 à 6 mois de prescription doit pousser le médecin à mettre fin au traitement, surtout si les effets secondaires sont importants. Dans ce cas, une autre approche devra être envisagée.

Attention aux médicaments «piège»

Le rapport préconise aussi de se méfier des effets collatéraux de certains médicaments, notamment des antidiabétiques. Ceux-ci sont associés à une prise de poids, et sont donc peu recommandés aux patients déjà en surpoids. Il faudra, dans chaque cas, que le médecin discute avec son patient des éventuels effets indésirables des traitements, pour choisir celui qui est le moins susceptible d'engendrer une prise de poids. Les médicaments traitant la dépression ou l'hypertension artérielle sont également à utiliser avec précautions, souligne le rapport.

ATTENTION AUX PRESCRIPTIONS INADAPTÉES POUR LES ENFANTS

Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadaptés, selon les résultats d'une évaluation réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour la réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (56%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnants nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes. En 2000, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables,

s'alarmant sur la dangerosité potentielle de ces prescriptions.

Le médicament peut être parfois remplacé

Si, en 10 ans, la courbe des prescriptions hors AMM en pédiatrie n'a que très peu fléchi, les chercheurs n'ont pas remarqué de lien entre ces pratiques et le risque d'effets indésirables : «Les médecins régulent probablement mieux ces prescriptions et certains médicaments qui présentaient des risques dans les années 2000 ne sont plus administrés chez l'enfant. C'est notamment le cas des dérivés terpéniques (camphre, menthol, certaines huiles essentielles)», explique Maryse Lapeyre-Mestre, pharmacogénéticienne et coauteur de ces travaux. «Pour autant, l'exposition des enfants aux prescriptions hors AMM reste élevée. Il est vrai que pour certaines pathologies fréquentes, comme les infections ORL ou encore les allergies, les ressources thérapeutiques pédiatriques ne sont pas à la hauteur.

Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe de nombreuses situations dans les-



quelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhées», rappelle-t-elle.

M. Ayachi appelle à revenir aux droits fondamentaux et fixer une date pour le référendum d'autodétermination



Le Président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a souligné hier, à Paris, la nécessité de revenir aux fondamentaux du dossier du Sahara occidental et fixer une date pour l'organisation du référendum d'autodétermination en faveur du peuple sahraoui «Il faut absolument revenir à des fondamentaux du dossier à savoir l'organisation du référendum, aussi à ce qu'il a été promis au peuple sahraoui lors de la signature du cessez-le-feu en 1991, ainsi qu'à la préparation du référendum d'autodétermination, et fixer une date à celui-ci», a déclaré M. Ayachi à l'APS en marge des travaux de la 42^{ème} édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017).

Pour M. Ayachi, le dossier sahraoui connaît un «tournant décisif» dans son développement, non seulement avec la nomination du nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Host Kohler, qui a pour mission de mettre les protagonistes autour de table de discussions sérieuses pour rechercher une solution à ce conflit.

Dans le même contexte, M. Ayachi a rappelé que cette conjoncture et marquée par l'échec du Maroc au sein de l'Union africaine (UA), après avoir tenté empêcher la participation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) au prochain sommet de partenariat Union européenne-Union africaine (UE-UA) à Abidjan «Côte d'Ivoire».

Néanmoins, il a estimé que le Maroc persiste dans son entêtement et continue à tenter de défier la communauté internationale, et «pratiquer la stratégie de la fuite en avant et l'oubli du dossier».

En outre, regrettant le soutien de la France au Maroc, M. Ayachi a appelé à ce que «les choses se clarifient de façon définitive et que le Maroc revienne à la raison et engage des négociations sérieuses avec le représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario, pour fixer une date du référendum qui permettra au peuple sahraoui de choisir librement son destin».

Il a, à ce propos, réitéré l'engagement et le soutien du CNASPS à la cause sahraoui, soulignant l'importance de l'aspect parlementaire pour rappeler la nécessité de respecter le droit de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

«Nous avons à chaque fois encouragé la dimension parlementaire dans le soutien à la cause sahraoui», a-t-il dit.

Dans ce contexte, a poursuivi M. Ayachi, «cette conférence vise à faire le bilan de ce qui a été fait en matière de solidarité et de soutien au peuple sahraoui de façon très objective et dans la convivialité afin que «le peuple sahraoui puisse concrétiser ses aspirations légitimes».

Du côté algérien, outre la participation du CNASPS, une délégation de parlementaires représentant l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation, prennent part à cette conférence.

«La forte participation algérienne démontre toute l'importance qu'accordent les deux chambres du parlement à la cause sahraoui», a indiqué M. Ayachi.

Les représentants du peuple ont eu, vendredi, une participation remarquée à la conférence parlementaire, s'est félicité le responsable du CNASPS.

Les travaux de la 42^{ème} édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017) ont débuté samedi à Vitry sur Seine dans le sud de la capitale française, Paris, sous le thème : «Autodétermination du peuple Sahraoui, Droit inaliénable».

Plusieurs thématiques seront à l'ordre du jour de cette conférence, à travers des ateliers et groupes de travail, qui porteront notamment sur la situation politique, les droits de l'homme et les ressources naturelles, ainsi que la construction de l'Etat sahraoui en exil. Les participants devront mettre en évidence les efforts historiques de la RASD et du Front Polisario depuis 1976.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Ouverture à Paris des travaux de la 42^e édition de l'EUCOCO

Les travaux de la 42^e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017) ont débuté hier à Vitry sur Seine dans le sud de la capitale française, Paris, avec la participation d'un nombre important de parlementaires et de représentants des gouvernements de divers pays outre des associations et Comités amis avec le peuple sahraoui.

Cet événement qui se tient cette année sous le slogan «Autodétermination du peuple Sahraoui, Droit inaliénable», présidé par le président de la coordination européenne de la solidarité avec le peuple sahraoui, Pierre Galand, se veut le rendez-vous annuel le plus important du mouvement de solidarité européen avec le peuple sahraoui.

La séance d'ouverture a été introduite par le Maire de Vitry, Jean Claude Kennedy qui a estimé que l'objectif de cette conférence



consiste à rappeler «les valeurs humaines et les droits du peuple sahraoui».

L'ouverture a également été marquée par l'intervention du Président du Conseil national de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Khatri Adouh, qui a rappelé les efforts du Front Polisario et la volonté du peuple sahraoui à être «reconnu et respecté» dans ses droits fondamentaux, comme «une nation, avec une identité nationale, indépendante et souveraine».

Outre des représentants de gouvernements reconnaissant la République arabe sahraoui démocratique (RASD), des députés et membres élus nationaux et internationaux, des organisations politiques et syndicales, des

associations d'amitié avec le peuple sahraoui, des ONG et des personnalités du domaine de la culture des quatre continents prennent part à ce rendez-vous de solidarité.

Les travaux de la conférence vont se dérouler d'abord en séance plénière puis en ateliers avant d'être couronnés, dans la journée de dimanche, par une déclaration finale.

Plusieurs thématiques seront à l'ordre du jour de cette conférence, à travers des ateliers et groupes de travail, qui porteront notamment sur la situation politique, les droits de l'homme et les ressources naturelles, ainsi que la construction de l'Etat sahraoui en exil où les participants devront mettre en évi-

dence les efforts historiques de la RASD et du Polisario depuis 1976. Une délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, prend part aux travaux de la 42^{ème} édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017).

L'Algérie est également représentée à cet événement par une délégation du Comité national algérien de soutien avec le peuple sahraoui conduite par son président, Saïd Ayachi, des parlementaires et des militants du mouvement associatif.

Appel à la libération des prisonniers sahraouis et à la résolution du conflit du Sahara occidental

Le chef de la délégation parlementaire algérienne, président de la Commission des Affaires étrangères de la coopération et de l'émigration à l'Assemblée nationale populaire (APN), Abdelhamid Si Afif, a appelé hier à Vitry-sur-Seine, à la libération de tous les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, invitant le Front Polisario et le Maroc à travailler ensemble pour une solution au conflit du Sahara occidental dans un cadre permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies.

Le chef de la délégation algérienne qui intervenait lors de la séance d'ouverture de la 42^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017) a appelé à «la libération de tous les détenus sahraouis dans les prisons marocaines, emprisonnés à la suite de procès injustes dans des centres de détention inhumains», dénonçant les pratiques et méthodes contraire aux principes de Droits de l'homme exercées contre les militants sahraouis dans ces lieux de détention.

Dans ce même contexte, il a exhorté les deux parties au conflit à savoir le représentant du peuple sahraoui, le Front Polisario, et l'occupant marocain, à «continuer à œuvrer sous l'égide de l'ONU afin de parvenir, à travers des négociations directes et sans préalables, à une solution politique juste et durable au conflit dans l'intérêt des deux peuples marocain et sahraoui et de l'ensemble des peuples du Maghreb» dans un cadre permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions des

Nations unies.

Le député Si Afif, a, dans son allocution, pressé, dans le même sens, la communauté internationale et les pays européens en particulier à prendre des «mesures urgentes et mener des actions tant dans le cadre des relations bilatérales qu'au sein des organisations internationales telles que les Nations unies» pour accélérer le processus de règlement du conflit opposant le Front Polisario au Maroc.

«L'Algérie compte tenu de sa longue expérience de lutte et de sacrifice pour sa libération nationale, est ancestralement attachée à un droit sacré et inaliénable, «le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», et son devoir lui impose d'apporter son appui aux peuples qui continuent à être spoliés de leur liberté et de leur droit», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, M. Siafif, s'est félicité de la visite de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, qui poursuit sa première visite dans la région, en vue de relancer le processus de paix après cinq années de gel, dû aux blocages marocains.

Il a, à ce titre, évoqué le silence complice et approuvateur de certains pays en particulier occidentaux, qui estime-t-il, «favorisent le statu quo, en faisant passer leurs intérêts largement au-dessus du respect du droit international et des principes élémentaires de justice».

Le chef de la délégation algérienne a, toutefois, réaffirmé que l'Algérie continuera de soutenir le peuple du Sahara occidental dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits et considère que le règlement juste et durable et pacifique du conflit qui oppose le Maroc au Front Polisario, seul repré-

sentant du peuple sahraoui, sera d'un apport décisif à la paix, à la stabilité et à l'unité de l'ensemble du Maghreb».

Pou sa part, le sénateur algérien, Djaafar Noureddine, a indiqué que «le recours à la force comme moyens de règlement du conflit, la rupture du dialogue, le mépris flagrant de la légalité internationale ne peuvent que provoquer l'escalade sur toute la région déjà menacée par les fléaux du terrorisme, de la contrebande, le crime organisé et le trafic de drogue».

Les travaux de la 42^e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), qui se tient sous le thème : «Autodétermination, droit inaliénable», ont débuté samedi à Vitry-sur-Seine avec la participation de quelque 300 militants pour l'indépendance du Sahara occidental, issus des pays des cinq continents tels que : l'Algérie, l'Espagne, l'Afrique du Sud, la Suède, la Mauritanie, le Venezuela et d'autres.

Une délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, prend part aux travaux de la 42^e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017).

L'Algérie est représentée à cet événement par une délégation du comité national algérien de soutien avec le peuple sahraoui conduite par son président, Saïd Ayachi, des parlementaires et des militants du mouvement associatif.

Soutien réaffirmé de l'Algérie au peuple sahraoui et appel à l'Europe pour plus d'implication

Le membre du Conseil de la Nation, Vice-président de la Commission des Affaires économiques et des finances, Nouredine Djaafar, a lancé hier un appel à l'Europe pour plus d'implication dans la résolution des questions de décolonisation notamment celle du Sahara occidental occupé par le Maroc, soutenu par la France, réitérant le soutien inconditionnel de l'Algérie au combat du peuple sahraoui pour son droit à autodétermination et la protection de ses ressources naturelles.

Lors de l'ouverture de la plénière de la 42e conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), qui se tient à Vitry sur Seine (Paris), M. Djaafar a appelé «l'Europe des libertés et des droits de l'homme à assumer ses responsabilités», l'interpellant à répondre à certaines questions d'ordre international dont sa position vis-à-vis du conflit du Sahara occidental et la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance.

Citant pour exemple la Suède qui, à travers son Parlement, a appelé à la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le sénateur algérien a exhorté les autres pays membres de l'UE à faire de même et de s'impliquer davantage dans le règlement des conflits.

«L'objectif de notre action en tant que représentant du peuple est de rendre plus visible la question sahraouie qui fait face à black-out médiatique en Europe, et convaincre les pays européens à s'aligner sur la solution référendaire, clef de règlement du conflit», a déclaré M. Djaafar.



far, représentant du Conseil de la nation lors des travaux de l'EUCOCO.

«De la même manière qu'elle (l'Europe) se trouve impliquée dans la lutte anti-terroriste, elle doit le faire en ce qui concerne les questions de décolonisation», a-t-il poursuivi.

Le sénateur a, en outre, réaffirmé «le soutien indéfectible» de l'Algérie à la cause sahraouie, visant à défendre les droits du peuple du Sahara occidental occupé et la légitimité de son droit à l'autodétermination et l'indépendance.

«Nous déployons des efforts et continuerons inlassablement à le faire pour imposer la légalité internationale et défendre les droits inaliénables du peuple sahraoui à l'autodétermination», a-t-il soutenu, avant d'ajouter que «la France doit revenir à ses valeurs fondatrices dans le domaine des droits de l'homme, de liberté d'égalité et de ne point tourner le dos au cours de l'histoire», a-t-il plaidé.

M. Djaafar a, également, appelé à cette occasion, toutes les composantes de la communauté internationale à la mobilisation et à agir pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination,

et d'exprimer sa volonté en toute liberté afin de construire un Etat indépendant souverain.

«Notre rencontre consacrée à la dernière colonie en Afrique, concerne la situation d'un peuple, soumis à l'asservissement, l'arbitraire et le pillage de sa richesse», a-t-il déploré. Le non respect des droits de l'homme, a-t-il estimé a atteint «un seuil intolérable et tragique», levant le voile sur la responsabilité de la communauté internationale qui, a-t-il regretté, «n'arrive pas à retrouver ses marques en vue d'un règlement définitif de la question du Sahara occidental».

Une délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, prend part aux travaux de la 42e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017).

Ces assises de deux jours se tiennent à Vitry sur Seine dans le sud de la capitale française, Paris, autour du thème: «Autodétermination du peuple sahraoui, droit inaliénable».

SELON LE REPRÉSENTANT DU FRONT POLISARIO EN FRANCE, ABE BOUCHRAYA :

Un rendez-vous important de solidarité avec le peuple sahraoui

Le représentant du Front Polisario en France, Abe Bouchraya, a estimé hier, que la 42e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), représente «un rendez-vous important de solidarité et de soutien à la lutte du peuple sahraoui».

En marge de cette conférence qui se tient à Vitry-sur-Seine (France), le responsable sahraoui a indiqué que l'organisation de ces assises européennes «réflecte la profondeur de la solidarité et de la synergie avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour la paix».

«L'organisation de la conférence est une grande preuve de solidarité avec le peuple sahraoui qui milite pour son indépendance depuis 1976», a-t-il déclaré.

Les travaux de la 42e

édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), qui se tient sous le thème : «Autodétermination, Droit inaliénable», ont débuté samedi à Vitry-sur-Seine avec la participation de quelque 300 militants pour l'indépendance du Sahara occidental, issus de pays des cinq continents tels que : l'Algérie, l'Espagne, l'Afrique du Sud, la Suède, la Mauritanie, le Venezuela et d'autres.

Outre des représentants de gouvernements reconnaissant la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et membres élus nationaux et internationaux, des organisations politiques et syndicales, des associations d'amitié avec le peuple sahraoui, des ONG et des personnalités du domaine de

la culture prennent part à cette conférence de deux jours.

Plusieurs thématiques seront à l'ordre du jour de cette conférence, à travers des ateliers et groupes de travail, qui porteront notamment sur la situation politique, les droits de l'homme et les ressources naturelles, ainsi que la construction de l'Etat sahraoui en exil où les participants devront mettre en évidence les efforts historiques de la RASD et du Polisario depuis 1976.

Une délégation parlementaire algérienne conduite par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, prend part aux travaux de la 42e édition de la Conférence

européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017).

«Notre rencontre consacrée à la dernière colonie en Afrique, concerne la situation d'un peuple, soumis à l'asservissement, l'arbitraire et le pillage de ses richesses», a déploré Le membre du Conseil de la nation, Vice-président de la Commission des Affaires économiques et des finances, Nouredine Djaafar. Le non respect des droits de l'homme, a-t-il estimé, a atteint «un seuil intolérable et tragique», levant le voile sur la responsabilité de la communauté internationale qui, a-t-il regretté, «n'arrive pas à retrouver ses marques en vue d'un règlement définitif du conflit du Sahara occidental».

GILLES DEVERS, AVOCAT DU FRONT POLISARIO AUPRÈS DE LA COUR EUROPÉENNE

Une procédure de justice contre Transavia pour son vol Paris-Dakhla

Une procédure de justice sera engagée par le Front Polisario contre la compagnie Transavia qui compte inaugurer vendredi prochain un vol entre Paris et la ville sahraouie occupée Dakhla, a annoncé hier Gilles Devers, avocat du Front Polisario auprès de la Cour européenne.

Mercredi prochain sera délivré un acte d'huissier à la compagnie Transavia pour l'application de l'arrêt de la Cour européenne de justice qui consiste à n'autoriser aucune transaction économique ni commerciale sans l'accord du peuple sahraoui, par le biais de son représentant légitime, le Front Polisario, a-t-il déclaré au cours des travaux de la 42e session de l'Eucoco qui se tiennent hier et aujourd'hui à Vitry-sur-Seine.

La compagnie Transavia Airlines C.V, qui est une compagnie aérienne à bas prix néerlandaise, filiale de KLM et fait partie du groupe Air France-KLM, avait annoncé l'ouverture d'un vol Orly-Dakhla.

La Cour européenne de justice a rendu le 21 décembre 2016, rappelle-t-on, un arrêt dans lequel elle a fait la distinction et la séparation entre le Maroc et le Sahara occidental occupé et interdit ainsi tout accord, activité économique ou transaction commerciale pour tous les pays membres de l'UE sans l'accord du peuple sahraoui, donc du Front Polisario.

Par ailleurs, maître Gilles Devers a dénoncé, dans une intervention qui s'est terminée par un standing ovation, les tentatives de nombre de pays européens (Allemagne, Espagne, Portugal et France) à vouloir contourner l'arrêt de justice en faveur du Maroc, les qualifiant de pays bandits qui s'organisent à violer le droit.

Pour les prochaines actions que doit mener son cabinet dans le cadre de l'application de l'arrêt de justice, l'avocat a cité la procédure engagée auprès de la Cour européenne de justice pour annuler l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, le recouvrement de la dette douanière auprès des Douanes européennes pour récupérer toutes les taxes douanières qu'ont engendrées les transactions commerciales des produits sahraouis depuis l'an 2000 et le préjudice occasionné par l'accord de pêche, dont le chiffre d'affaires est environ 200 millions d'euros par an.

Il a également évoqué la prise en charge d'une autre procédure à la Cour pénale internationale (CPI) sur le rôle de l'Espagne, qui reste toujours la puissance administrante, dans la protection des Sahraouis dans les territoires occupés.

ÉGYPTE: Au moins 35 policiers et soldats tués dans des combats antiterroristes

Au moins 35 policiers et soldats égyptiens ont été tués dans des affrontements avec des terroristes dans l'oasis de Bahariya, à 370 km au sud-ouest du Caire, ont annoncé vendredi des sources sécuritaire et médicale.

Dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur a confirmé l'information sans faire le bilan des membres des forces de sécurité tués.

Le communiqué a également précisé que plusieurs assaillants «terroristes» ont été tués lors des affrontements.

Le groupuscule extrémiste Hasm a revendiqué l'attaque visant les forces de sécurité dans l'oasis de Bahariya.

Dans son communiqué initial, le groupuscule a revendiqué la mort de 28 membres des forces de sécurité, ainsi que 32 blessés.

Les autorités égyptiennes luttent principalement contre la branche égyptienne du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), qui multiplie les attentats dans le nord de la péninsule du Sinaï (est de l'Egypte).

Des centaines de soldats et de policiers ont péri dans ces attaques.

Le groupe Hasm a revendiqué depuis 2016 plusieurs attentats contre la police, des officiels et des juges, au Caire.

THAÏLANDE : Répétition générale pour la crémation du roi

Chariots dorés, colonnes de militaires en uniformes de parade, garde montée...

Hier, la grande répétition générale pour la crémation du roi de Thaïlande était faite pour régler au millimètre la cérémonie.

Le grand jour de la crémation du roi Bhumibol Adulyadej, auquel conseillers du palais, généraux et artisans se préparent depuis des mois approche enfin : jeudi, la dépouille du monarque, mort un an plus tôt, sera transportée en grande pompe du palais vers un somptueux crématorium doré.

Des artisans y travaillent depuis des mois, sculptant bois précieux et créatures des mythologies hindoues ou bouddhistes : au total, plus de 500 de ces créatures et animaux entourent le site, censé représenter le mont Meru, le centre de l'univers pour les bouddhistes et les hindouistes.

«Les cérémonies pour le roi restent considérées comme destinées à un demi-dieu» en Thaïlande, a expliqué Eakkarak Limsunggas, le chef du département de la police chargé de faire respecter le protocole cité par l'AFP.

Ses troupes sont chargées de scrupuleusement vérifier que spectateurs comme journalistes couvrant l'événement soit vêtus de costumes noirs sans le moindre signe de fantaisie et aient un comportement respectueux.

Samedi, des milliers de Thaïlandais s'étaient déjà massés dans les rues entourant le palais pour assister à la répétition générale de la cérémonie de jeudi.

«Après sa mort, les responsables de l'Etat ont dû travailler très dur pour cet événement, car c'est le premier que notre génération doive gérer», explique dans la foule Rataya Kobsikarn, une Bangkokienne de 54 ans.

Comme la plupart des Thaïlandais, elle n'a jamais vécu que sous le roi Bhumibol, qui détenait le record mondial du plus long règne, ayant passé plus de 70 ans sur le trône.

En bonne place dans le cortège des répétitions, sous un soleil de plomb, marchait le chef de la junte, le général Prayut Chan-O-Cha, auteur du coup d'Etat de mai 2014 au nom de la défense de la monarchie, à une époque où l'état de santé du roi Bhumibol s'était déjà très dégradé.

La princesse Sirindhorn, très aimée des Thaïlandais, a également marché. Mais son frère, le roi Maha Vajiralongkorn, loin d'avoir la popularité de son père, n'était pas visible. C'est pourtant lui qui jeudi devra présider la cérémonie de crémation, jour clef de funérailles qui vont officiellement débiter mercredi, pour durer cinq jours. Quelque 250.000 personnes y sont attendues.

ATTENTATS CONTRE DEUX MOSQUÉES EN AFGHANISTAN : Le bilan s'élève à 71 morts et 83 blessés

Le bilan de deux attentats perpétrés vendredi soir contre deux mosquées dans la capitale afghane Kaboul et dans la province de Ghor (ouest) s'est alourdi à 71 morts et 83 blessés, ont indiqué les autorités locales. Quarante et une personnes ont été tuées et 61 autres blessées lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser vers 17h40 heure locale alors qu'elles priaient dans une mosquée du quartier de Dasht-e-Barchi, dans l'ouest de Kaboul, a indiqué Najibullah Farhan, responsable des affaires culturelles de la mosquée, au média local Tolo News. Parmi ces morts, 29 personnes ont été tuées sur le coup et 12 autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital ou en s'y rendant, a-t-il précisé. Dans un autre attentat-suicide, survenu presque au même moment, dans un village de la province de Ghor, 30 personnes ont été tuées et 22 autres blessées, a indiqué à Hossain Danishyar, chef du district.

Au terme d'une campagne de printemps-été peu conséquente au plan militaire, les talibans ont accentué leur pression faisant plus de 120 tués et plus de 230 blessés, selon les bilans officiels, parmi les soldats et policiers afghans, dont les complexes ont été attaqués dans le sud-est et le sud du pays par des Humvee bourrés d'explosifs.

ESPAGNE Rajoy propose la destitution du gouvernement catalan, des élections régionales anticipées et la limitation des fonctions du Parlement catalan

Le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, a annoncé hier à l'issue du Conseil extraordinaire des ministres sur l'activation de l'article «155» de la Constitution, des mesures relatives à la destitution du président du gouvernement catalan ainsi que tous ses conseillers en sus de l'organisation dans un délai de six mois, d'élections régionales anticipées en Catalogne et la limitation des fonctions du Parlement catalan.

M. Rajoy a déclaré que l'activation de l'article 155 hier n'était pas son intention ni non plus son souhait mais s'applique aux circonstances exceptionnelles telles qu'elles prévalent actuellement en Catalogne.

Entres autres mesures décidées dans le cadre de l'article précité, figure également l'organisation d'élections régionales dans un délai qui ne saurait dépasser les six mois, a déclaré Rajoy.

Ces mesures seront débattues au sénat qui votera vendredi prochain leur approbation ou non.

Les mesures prises prévoient également de demander la limitation des fonctions du parlement de la Catalogne qui sera soumis au contrôle du gouvernement central qui propose entre autres de mettre la police catalane sous la direction du ministère de l'Intérieur ainsi que le contrôle des secteurs des finances et de l'économie outre les télécommunications.

Le gouvernement espagnol vise par l'activation de cet article de la Constitution jamais appliqué auparavant, a souligné Rajoy, quatre objectifs notamment «le retour à la légalité, la restauration de l'autorité de la Constitution, du statut d'autonomie et de la normalité et la coexistence qui s'est malheureusement détériorée en Catalogne et enfin la reprise économique».

Les partis politiques espagnols divisés sur l'application de l'article 155

L'annonce hier par le Premier ministre espagnol des mesures prises en Conseil extraordinaire des ministres sur l'application de l'article 155 de la Constitution espagnole, a suscité des réactions diverses chez les principaux partis politiques espagnols.

Pour la gauche unie, l'application de l'article 155 par le gouvernement central est «dangereux» et «irresponsable», parce que comme l'a souligné son coordonnateur fédéral, Alberto Garzon, l'exécutif avait «une autre alternative celle du dialogue et de la négociation».

L'application de cet article, a-t-il expliqué, n'est pas la réponse «appropriée» aux problèmes de fond soulevés par cette



crise politique et ne fait qu'aggraver la situation.

Pour l'autre parti de gauche, Podemos, Mariano Rajoy et sa formation politique «veulent mettre le feu en Espagne et en Catalogne».

Le secrétaire de Podemos, Pablo Eche-nique, a indiqué que «ce samedi, est un jour terrible pour la démocratie et la mise en œuvre des mesures annoncées mettront en danger la coexistence dans notre pays». De leurs côtés, les partis dit constitutionnalistes, le PSOE et Ciudadanos, ont approuvé ces mesures «pour protéger l'intérêt général» du pays.

Le secrétaire général du PSOE, Pedro S'anchez, a déclaré samedi que face à la situation en Catalogne, son parti opte pour la défense de la Constitution «pour mettre un terme à l'agonie qui ne fait que briser la société», en qualifiant le «sécessionnisme» de «brexit catalan qui veut casser 40 ans de d'autonomie» en Catalogne.

Le leader socialiste a déclaré que même si l'Espagne a une Constitution «imparfaite», celle-ci a permis «40 ans de démocratie et de décentralisation».

«40 ans d'un processus de décentralisation qui a fait de la Catalogne la communauté la plus autonome en Espagne et en Europe, quelque chose que le sécessionnisme veut maintenant rompre», a déclaré M. Sanchez.

Le leader des Citoyens, Albert Rivera,

depuis le début de la crise catalane favorable à l'application de l'article 155, a indiqué samedi que «des élections légales, démocratiques et autonomes» en Catalogne doivent avoir lieu avant la fin du mois de janvier dans le but de restaurer la démocratie.

«Pour nous, a-t-il dit, l'objectif est de tenir le plutôt possible des élections démocratiques».

En attendant l'approbation des mesures prises samedi en Conseil des ministres par le Sénat, le mouvement séparatiste catalan continue de se mobiliser.

Une manifestation devrait avoir lieu ce samedi en fin de journée à Barcelone pour exiger la libération des présidents des deux associations indépendantistes ANC et Omnium cultural.

Depuis des semaines, un bras de fer acharné a opposé le gouvernement central et les autorités catalanes qui avaient organisé le premier octobre un référendum interdit par la justice espagnole et jugé illégal.

Devant la menace du président de la généralité, Carles Puigdemont, de faire une déclaration unilatérale d'indépendance en dépit des ultimatums de Madrid, le gouvernement central décidé de veiller au respect de la loi et de la constitution a décidé de recourir à l'application de l'article 155 en prenant des mesures dont l'application est sujette au vote du Sénat, le vendredi prochain.

IRAK : Washington se déclare inquiète des violences dans le Nord

La diplomatie américaine s'est dite vendredi «inquiète» des violences dans le nord de l'Irak et a demandé à l'armée irakienne de limiter ses mouvements près de Kirkouk, une zone revendiquée à la fois par Bagdad et les Kurdes.

«Dans le but d'éviter tout malentendu ou de nouveaux affrontements, nous demandons au gouvernement central de calmer la situation en limitant les mouvements des forces (armées) fédérales dans les zones disputées», et d'entreprendre uniquement des mouvements «qui ont été coordonnés avec le gouvernement régional du Kurdistan», a réclamé la porte-parole du département d'Etat Heather Nauert dans un communiqué.

«Nous sommes rassurés par les instructions du Premier ministre Haider al-Abadi aux forces fédérales de protéger



les citoyens kurdes irakiens et de ne pas provoquer de conflit», a-t-elle ajouté.

Les forces irakiennes ont repris vendredi aux combattants kurdes la dernière zone qu'ils contrôlaient dans la province de Kirkouk, après d'intenses combats.

Le Commandement conjoint des opérations, qui

regroupe l'ensemble des forces irakiennes, a annoncé «la reprise de contrôle d'Altun Kupri», un ensemble de 36 villages s'étendant sur 530 km² et habités par une population mixte de 56.000 Kurdes et Turkmènes.

Cette zone agricole est stratégique car située à équidistance entre les villes de Kir-

kouk et d'Erbil, à la limite entre les deux provinces.

La première est placée selon la Constitution sous l'autorité de Bagdad et la seconde est le siège des autorités du Kurdistan irakien, qui bénéficie depuis 1991 d'une autonomie.

«La réaffirmation de l'autorité fédérale sur des zones disputées ne change en aucune manière leur statut», a également tenu à préciser la porte-parole. «Elles restent disputées jusqu'à ce que leur statut soit résolu en accord avec la Constitution irakienne».

Le ministère américain des Affaires étrangères a répété dans le communiqué son intention de «continuer à travailler avec les responsables des gouvernements central et régional pour réduire les tensions (...) et encourager le dialogue».

FESTIVAL NATIONAL DE LA POÉSIE AMAZIGHE À ILLIZI : Une trentaine de poètes animent le concours de la poésie amazighe

Près de trente poètes issus de différentes régions du pays prennent part au concours de poésie amazighe initié au titre du festival national de versification qui se poursuivait hier, en sa seconde journée, dans la wilaya d'Illizi.

Les poètes ont été qualifiés à prendre part à ces joutes oratoires amazighes, tenues à la salle des conférences à la résidence de la wilaya, à l'issue d'une série de concours locaux initiés par les associations culturelles concernées par le patrimoine amazigh, a affirmé à l'APS le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad.

Retenue au titre de la commémoration du centenaire de la naissance de l'homme de lettres algérien Mouloud Mammeri, cette manifestation culturelle nationale, encadrée par des enseignants et hommes de lettres, permettra aux aèdes d'animer, chacun, deux poèmes, l'un sélectionné pour le festival et le second facultatif, versés dans différents genres poétiques amazighs.

Le HCA prendra en charge l'impression et la publication des cinq premiers poèmes lauréats dans l'objectif d'encourager les chercheurs et poètes à poursuivre leurs efforts dans l'enrichissement et la promotion de la culture et la langue amazighes, a indiqué Si Hachemi Assad.

Pour le président de l'association «Amitié et échange de jeunes» de la wilaya d'Illizi, Mohamed El-Azzaoui, «cet important rendez-vous culturel constitue une opportunité pour promouvoir la langue amazighe après sa constitutionnalisation en tant que langue nationale, en plus d'être un espace de joutes ora-



toires amazighes entre poètes et d'échange d'expériences en la matière».

Le poète Omar Yahia Daoudi, de la wilaya de Ghardaïa, a, de son côté, affirmé que «cette manifestation contribue à l'institutionnalisation de la culture amazighe et la consolidation du parcours tracé par d'éminentes personnalités et hommes de culture et de lettres dont, en l'occurrence, le regretté Mouloud Mammeri».

Le programme du festival prévoit, entre autres activités, un forum de formation pour les guides touristiques, les propriétaires des agences de voyages, des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, dans le but de promouvoir la destination touristique dans ces régions, ont indiqué

les organisateurs. Ouvert vendredi en fin d'après-midi à la maison de la culture «Othmani Bali» de la capitale du Tassili N'Ajjer (Illizi), le festival national de la poésie amazighe (20 au 22 octobre) est organisé par le HCA, en coordination avec les ministères de la culture, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que de nombreuses associations locales.

La mise sur pied d'une exposition des produits d'artisanat, du livre amazigh, des parades folkloriques puisés du legs culturel ancestral du Tassili N'Ajjer, ainsi qu'une projection sur les différentes activités du HCA, figurent au menu de ce rendez-vous culturel national.

ILLIZI : La langue amazighe, élément de l'identité nationale et facteur de cohésion sociale (HCA)

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a affirmé, vendredi à Illizi, que la langue amazighe constituait un élément fondamental de l'identité nationale et l'amazighité un facteur de cohésion sociale.

S'exprimant à l'ouverture du festival national de la poésie amazighe, M. Assad a indiqué que le HCA euvrait, à travers ses activités aux quatre coins du pays, à la consécration, la promotion et la réhabilitation de la langue amazighe, en tant qu'élément fondamental de la culture algérienne, présentant l'amazighité comme un facteur essentiel de cohésion

sociale et un patrimoine de tous les algériens «qu'il appartient de défendre et de promouvoir».

Le HCA déploie d'intenses efforts notamment sur le plan de l'enseignement de l'amazighité à travers l'ensemble du territoire national, ce qui traduit la volonté politique de l'Etat à réhabiliter et promouvoir la langue amazighe qu'il a constitutionnalisées comme langue officielle, a ajouté M. Assad.

L'ouverture du festival nationale de la poésie amazighe, qu'organise, à la Maison de la Culture «Othmani Bali», le HCA avec le concours des ministères de la Culture et du

Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que d'associations locales, a été marquée par une forte présence de passionnés de la Culture amazighe venus apprécier une exposition d'articles de l'artisanat traditionnel et du livre amazigh.

Le public a été gratifié aussi de parades folkloriques animées par la troupe «Ayetma», avant de suivre une projection sur les différentes activités du HCA et ses principales publications depuis sa création, puis un récital poétique de poètes représentant différentes variantes de la langue amazighe.

Ce festival, qui s'étale sur quatre jours, est organisé dans

le cadre de la célébration du centenaire de la naissance de l'homme de Lettres algérien Mouloud Mammeri qui a été d'un grand apport à la culture amazighe, à travers ses publications et ses recherches, a souligné le secrétaire général du HCA.

Le programme du festival prévoit diverses activités, dont des concours de poésie dans les différentes variantes de la langue amazighe, un forum de formation pour les guides touristiques et une conférence sur l'écritain et homme de lettres Mouloud Mammeri, en plus d'un programme destiné aux enfants au sein des établissements éducatifs.

ALGER

4 jeunes rappeurs animent un spectacle hip-hop

Un concert de hip-hop a été animé vendredi à Alger par quatre rappeurs en herbe, qui ont interprété plusieurs de leurs titres respectifs dans une ambiance électrique créée par un public nombreux de jeunes fans.

Collaborant pour la première fois, les rappeurs, «L'Anonyme», «Kami Phénomène» (2e place en 2016, aux «Algerian Music Awards»), «Phobia» et «Didine Clash», d'une moyenne d'âge de 25 ans, se sont succédés sur la scène de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, galvanisant un public d'admirateurs qui a vite cédé au relâchement, reprenant en chœur l'intégralité des textes de chansons des différents répertoires, dans une atmosphère euphorique.

Sur des thèmes musicaux repris ou composés marqués par le gros son et les rythmes percutants de la musique Hip-hop, les quatre artistes, investis dans des carrières individuelles depuis une moyenne de cinq ans, ont chanté leurs textes qui traitent des travers de la vie, des difficultés des jeunes dans la société, de la relation avec la mère et de leur amour pour l'Algérie. Servis par

le professionnalisme du «DJ Michael», aux commandes d'une régie de pointe, composée de deux platines et une console de mixage, les artistes, aux «looks» décontractés (survetements, t-shirt et casquettes), ont rendu entre autres pièces, «Santa Maria», «Harami» et «Melh el khawa» de Didine Clash, «Tnin ou àchrin (22) redkha» et «Désolé» de l'Anonyme, «Kount» et «Reborn» de Kami Phénomène, dont la sortie de son premier album est imminente, ainsi que «Hayem» et «Pouka» de Phobia.

Un duo improvisé a réuni à la fin du spectacle l'Anonyme et Phobia qui ont interprété «Horus», aidés par un public, qui a savouré le spectacle dans la délectation, et dont les voix unies ont intégré la partition.

«A travers nos chansons, nous nous érigeons en «portes voix» d'une jeunesse qui n'a pas encore trouvé sa place dans la société», a déclaré Didine Clash, satisfait de l'entrain qu'il a pu susciter chez le public.

Sous un éclairage judicieux aux ambiances colorées et les bouffées récurrentes de fumées, le spectacle, conduit dans des atmosphères de grands soirs, a répondu

aux attentes des nombreux fans», dont la plupart d'entre eux, «suivent sur les sites Internet, la carrière des quatre artistes» qui auraient, «obtenus en moyenne, plusieurs millions de «likes» sur leurs chansons respectives», postées sur les réseaux sociaux, a déclaré «Mic», organisateur autonome de spectacles. Notre objectif, est de canaliser toutes ses énergies dans la pratique d'une culture «urbaine», a-t-il ajouté, confiant également qu'il œuvre à la création d'Infinity Records, un label au projet visant la promotion des carrières de plusieurs rappeurs qui, pour le moment, «n'existent que sur la toile». La première partie du spectacle a été assurée par «S.One» et «Med.Z», deux autres jeunes rappeurs, très applaudis par le public, interprétant entre autres, «S'aïb Aïlik» et «Wahed ma amenna» ainsi que «Fristol», «La Noire» et «Retour de flammes» respectivement.

Regroupés aux abords de la scène, les nombreux fans, téléphones portables à la main, ont immortalisé plusieurs moments du spectacle, organisé par «Mic» en collaboration avec l'Office Riadh El Feth.

FRANCE : Le prix Lumière décerné au cinéaste chinois Wong Kar-wai



Le cinéaste chinois Wong Kar-wai a reçu vendredi soir en France, à Lyon (centre-est), le Prix Lumière pour l'ensemble de sa carrière.

Il est le premier réalisateur chinois à se voir décerner ce prix, succédant à l'actrice Catherine Deneuve, récompensée en 2016. L'artiste a déclaré au moment de recevoir son prix des mains d'Isabelle Adjani, dédier son prix à son épouse Esther dont ses personnages féminins recèlent «des éclats».

Lors d'une d'une masterclass dans l'après-midi face aux cinéphiles du Festival Lumière, Wong Kar-wai a décrypté sa méthode de travail qu'il n'a de cesse «de remettre en question».

«J'ai horreur de l'écriture car c'est la phase la plus solitaire du processus créatif. J'ai tendance à la repousser le plus possible», a expliqué le réalisateur.

Pour le cinéaste, le tournage constitue l'étape la plus «appréciable» de la réalisation d'un film car «c'est à ce moment-là qu'il prend vie».

Minutieux et souvent indécis - un trait de caractère qui l'a toujours empêché de collaborer avec un scénariste -, Wong Kar-wai a également évoqué son rapport aux acteurs, qu'il aime d'abord «observer» pour imaginer «un espace d'expression» dans lequel ils peuvent ensuite «créer leur propre partition».

C'est dans cette logique qu'il a un jour supprimé lors d'un tournage les dialogues destinés à son actrice fétiche, Maggie Cheung, estimant que «les mouvements de son corps traduisaient parfaitement l'esprit de la scène».

«Je reste cependant leur garde-fou», précise-t-il.

Né en 1958 à Shanghai, Wong Kar-wai quitte la Chine à 5 ans, en pleine révolution culturelle, pour émigrer à Hong Kong.

Il y apprend l'anglais et s'intéresse au 7e Art grâce à sa mère, qui l'immerge chaque jour dans les salles obscures.

Profitant de l'essor de la production cinématographique, il réalise son premier long métrage, «As Tears Go By» (1988).

Un polar au casting duquel figure déjà Maggie Cheung et dans lequel il esquisse son goût pour le montage et un cinéma toujours en mouvement, foisonnant de couleurs, de mélancolie et d'amours impossibles.

«J'ai eu la chance de débiter au cours de l'âge d'or du cinéma hongkongais.

La ville était devenue un studio à ciel ouvert.

Il y flottait un air de liberté, se remémorait-il».

Epaulé par le chef-opérateur Christopher Doyle, le cinéaste assoit progressivement son style et sa science du récit dans «Nos années sauvages» (1990).

Suivent «Chungking Express» (1994), «Les cendres du temps» (1994) et «Les anges déchus» (1995).

Si «Happy Together» (1997, Prix de la mise en scène à Cannes) lui vaut la reconnaissance de la critique internationale, c'est grâce à «In The Mood For Love» (2000), drame amoureux romanesque qu'il accède à la notoriété.

«C'est au travers du regard des spectateurs que l'on peut prendre la mesure du travail accompli», juge-t-il.

Wong Kar-wai se fera ensuite plus rare, signant trois films en dix ans : «2046» (2003), «My Blueberry Nights» (2007) et «The Grandmaster» (2013).

Programme de la soirée

TF1 19:55

Paddington

Réalisateur : Paul King
Avec : Hugh Bonneville, Sally Hawkins
Date de sortie : 3 décembre 2014



Montgomery Clyde, explorateur, est devenu ami avec Lucy et Pastuzo, deux sympathiques ours péruviens, doués de la parole. Quelques années plus tard, la forêt qui abrite Lucy, Pastuzo et leur neveu est frappée par un orage. C'est le moment pour le jeune ours, grand amateur de marmelade, de partir à Londres. C'est là qu'il croise le chemin de la famille Brown. Il attendrit aussitôt madame Brown et ses enfants, qui le nomment Paddington et décident de le recueillir.

France 2 19:55

Le Hobbit : un voyage inattendu

Réalisateur : Peter Jackson
Avec : Martin Freeman, Andy Serkis
Date de sortie : 12 décembre 2012



La ville de Dale aux portes de la forteresse d'Erebor, où, sous le règne du roi Thrór, les nains produisent or et pierres précieuses, est attaquée par le dragon Smaug, qui s'empare de ces richesses. Bien plus tard, le jeune Bilbon reçoit la visite du magicien Gandalf qui lui propose d'entreprendre un grand voyage en compagnie de treize nains pour reprendre le royaume d'Erebor. C'est le début d'un périple riche en aventures.

France 3 19:55

Les enquêtes de Murdoch

Réalisateur : Peter Mitchell
Avec : Yannick Bisson, Helene Joy



Julia - comme de plus en plus de femmes - se déplace à patins à roulettes. Murdoch voit cela d'un mauvais oeil. D'autant qu'un matin, une jeune femme est retrouvée morte, des patins aux pieds. Tout porte à croire qu'il s'agit d'un accident. Mais Sophie Palmer, la fille de la victime, assure que sa mère était championne de danse sur patins. Elle n'aurait donc pas pu chuter. Murdoch s'intéresse alors au milieu de la course sur roulettes et notamment aux tensions qui existent entre l'équipe de Toronto et celle de Buffalo.

CANAL+ 20:00

Football / Ligue 1 Conforama

MARSEILLE / PARIS-SG



C'est le match le plus attendu de chaque saison, le clasico qui oppose le PSG de Kylian Mbappé à l'OM d'Adil Rami. Les dauphins de la saison précédente ont jusqu'à proposé une partition quasi-sans-faute à chaque rencontre, grâce au trio magique composé de Mbappé, Cavani et Neymar. De leur côté, Marseille semble avoir eu le sursaut qu'il fallait lors du derby de la Côte d'Azur face à Nice. Le week-end dernier, l'OM a été malmené par le promu strasbourgeois et devra montrer un visage bien plus conquérant pour ne pas être balayé par les Parisiens. Comme chaque saison, le clasico promet d'être que plus intéressant.

6 20:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ - 204 épisodes



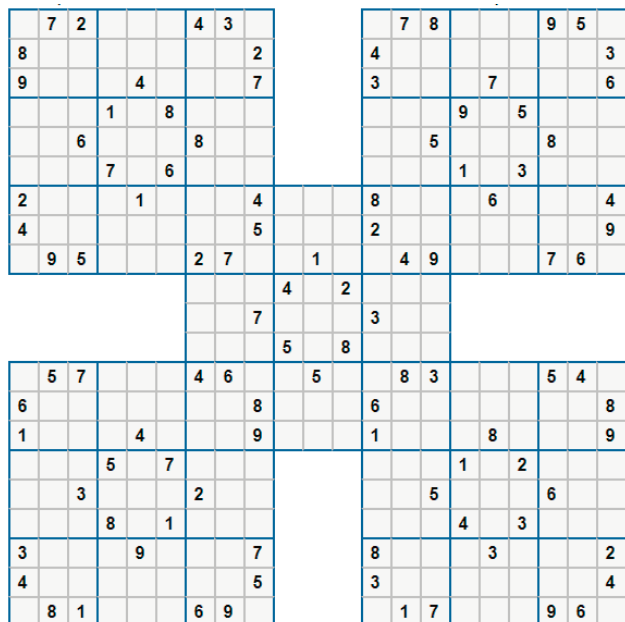
Au ZooParc de Beauval (Loir-et-Cher), la soigneuse Delphine Pourreau retient son souffle dans l'attente de la mise-bas de Huan Huan, la femelle panda. Venu de Chine, ce mammifère est l'emblème des espèces en voie d'extinction. En Haute-Savoie, sur les bords du lac Léman, Jacques Olivier se bat, quant à lui, pour préserver le pygargue, un grand rapace diurne. Au parc animalier de Pairi Daiza, situé à Brugelette (Belgique), le jeune soigneur Florian attend depuis plus de 22 mois l'arrivée du bébé de Kainéné, la femelle éléphant. Au Zoo d'Amnéville dans le département de la Moselle, la vétérinaire Vanessa veille sur la naissance de l'une des espèces les plus menacées au monde : le rhinocéros blanc.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1701

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

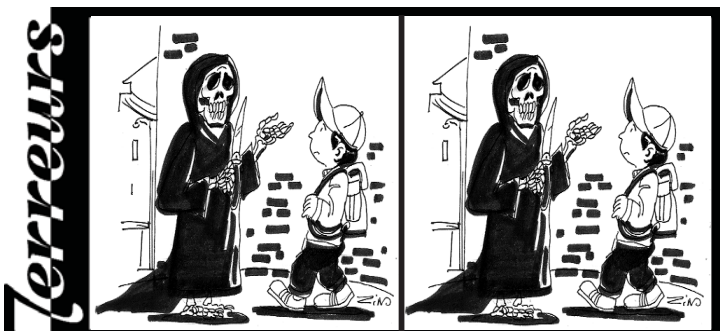
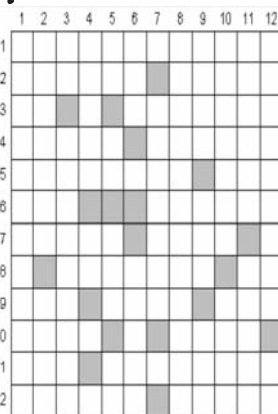


“Quel crime avons-nous fait pour mériter de naître ?”

* Alphonse de Lamartine

Mots croisés n°1701

- Verticalement :**
1. Immunise contre un poison
 2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
 3. Largeur d'une étoffe - Tordis
 4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
 5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immu-no-Deficiency Virus
 6. Poisson d'eau douce - Hanger
 7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
 8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
 9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
 10. Arctique - Famille princière d'Italie
 11. Solution - Ecrivain français
 12. Coupée - Haler
- Horizontalement :**
1. Animosité
 2. Plante - Unité de force électromotrice
 3. Thallium - Inattendu
 4. Ecrivain américain - Pron. pers.
 5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Beryllium
 6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
 7. Torsade
 8. Porterait un coup avec violence
 9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
 10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
 11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
 12. Caches qqch - Infinif



avec violence tour à tour ↓	assiette creuse marque de fatigue ↓	bien installée mot de diplôme ↓	énoncera zone à voir ↓	convoita en bonne forme ↓	partie d'église ↓	zèbrerais pas floue du tout ↓
parviendras vêtement de pluie ↓		botte de l'Europe situation illicite ↓		furibond niveau bas de fleuve ↓	outil de soudeur retraite isolée ↓	le titane en chimie ↓
pris dans le sable passage étroit ↓			boule de Hollande ville de Chaldée ↓		marque d'infinifif constant ↓	
avion rapide ↓	article de souk piano-tétras ↓	boîte de rangement réfutes ↓	défalque les tiens ↓		iridium en symbole ↓	produit de rucher ↓
dévore-ras crias tel l'oiseau ↓			gaine de diamant sculpture ↓	coup de judoka robes indiennes ↓	interviens refuge d'oisillons ↓	pousse-ras à bout ↓
fête hivernale touché ↓			dodéca-phonique ↓	pareil en petit effet au billard ↓	pèsera l'emballage ↓	résista ↓
flan du Finistère ↓	côté rose le matin endossera ↓	manche de pinceau dorloter ↓	point de saignée feras des tresses ↓		avala son biberon transparence ↓	
pillage dénager les non-craies ↓		responsable utilité ↓		grande capitale ↓		c'est le neptunium paraît ↓
mise sur l'autre ↓	groupe de denrées ↓		traite au bloc épouse d'Adam ↓	résidu généteurs ↓		salaires ↓
			poinçon d'orfèvre bison du passé ↓			
moyen de défense ↓	filet saillant note de musique ↓				loup de mer degré d'acidité ↓	
		change l'air de la pièce ↓			courba ↓	
nids d'aigles ↓			munies d'un appât ↓			

*C'est arrivé un
22 octobre*

[illegible]

THESAURISEUR
 ■ATON■OBIS■V
 KUALALUMPUR■
 ATTELER■OSER
 NESS■OKAS■BO
 SS■MINER■RUS
 A.SEN■LACETS
 SOUSTRAIRE■A
 C■P■EU■GALET
 IMPORTUNS■L
 TAO■IL■ESSAI
 Y■TAMISEE■NO

[illegible]

- France : Journée nationale de commémoration de Guy Moquet et de ses 26 camarades fusillés.

VOLLEY-BALL / CAN-2017 (MESSIEURS) : L'Algérie dans le groupe D avec le Botswana, le Rwanda et le Tchad

La sélection algérienne messieurs de volley-ball évoluera dans le groupe D, largement à sa portée, aux côtés du Botswana, du Rwanda et du Tchad, selon le tirage au sort du Championnat d'Afrique des nations, effectué samedi au Caire.

Lors de la première journée, les Algériens seront opposés au Botswana alors que le Rwanda affrontera le Tchad.

Le groupe A est composé de l'Egypte, du Niger et de la RD Congo tandis que le groupe B est constitué de la Tunisie, du Ghana, du Kenya et de la Libye.

Le groupe C comprend, lui, le Cameroun, le Maroc et la Nigeria. Au total, 14 pays prendront part au Championnat d'Afrique qui se déroulera jusqu'au 29 octobre au Caire.

Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale et les trois premiers du classement final assureront leur qualification au Mondial 2018 prévu du 10 au 30 septembre en Italie et Bulgarie.

9ÈME CHAMPIONNAT ARABE DE KICK-BOXING: L'Algérie 2ème au classement général

L'équipe algérienne de Kick-boxing s'est classée deuxième au 9ème championnat arabe de Kick-boxing dont les compétitions ont pris fin vendredi soir dans la capitale jordanienne, Amman.

Les athlètes de l'équipe nationale se sont adjugés huit (8) médailles d'or, sept (7) en argent et cinq (5) en bronze dans les disciplines de Full contact, de K-1 et de Semi contact.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne de Kick-boxing a estimé que les objectifs tracés pour cette participation "ont été atteints" affirmant que l'équipe nationale a signé là un départ fort, qu'il a espéré être riche en succès.

De son côté, l'entraîneur national, Rachid Ben Bahi, s'est dit satisfait de ces résultats, ajoutant que le plus dur reste à faire lors des championnats mondiaux prévus en février prochain en Hongrie et aussi lors du championnat africain de Muay Thai, le premier depuis la création de la fédération africaine, à Rabat au Maroc.

L'entraîneur national a indiqué, dans ce sens, qu'un tournoi amical entre les sélections d'Algérie et de France en novembre prochain sera une occasion pour mieux se préparer à ces deux échéances.

A une question sur les lacunes constatées, l'entraîneur de l'équipe nationale a estimé que "les athlètes ont fait ce qu'ils pouvaient et que si les conditions matérielles et les stages leurs sont offerts nous pourrions avoir une équipe de niveau international".

Outre la Jordanie, sacrée championne arabe, cette compétition a vu la participation de l'Algérie, la Libye, l'Egypte, la Palestine, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Bahreïn et le Yémen.

APS

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2017 (4È ÉTAPE) : L'Algérie Hamza Yacine vainqueur, le Tunisien Nouisri toujours en jaune

L'Algérien Hamza Yacine du GS Pétroliers a remporté la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), courue hier entre Ghardaïa et Laghouat, alors que le Tunisien Ali Nouisri a gardé le maillot jaune de leader.

A l'issue d'une étape de 145 Km, l'Algérien, déjà vainqueur de la deuxième étape à Ouargla, a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 3h56:28, devant le Tunisien Ali Nouisri et l'autre cycliste du GSP, Azzedine Lagab, crédités du même temps.

Le Tunisien Ali Nouisri a gardé son maillot jaune de leader, alors que l'Algérien Hamza Yacine continue de porter le maillot vert du meilleur sprinteur.

L'Algérien Abderrahmane Mansouri du Club Sovac a gardé quant à lui le maillot blanc du meilleur espoir, tandis que le Syrien Srouji Youcef a porté le maillot orange du coureur le plus combatif.

Soixante-et-un coureurs (61) étaient au départ de la 4e étape du Tour d'Algérie 2017 dont le coup d'envoi a été donné à Berriane (Ghardaïa) et s'est déroulée sur un parcours plat. Juste au top départ de la course, le Syrien Srouji Youcef a pris les choses en main en déclenchant la première échappée du jour, arrivant à

disputer seul le premier sprint intermédiaire situé à Bouzbair (40 Km), suivi de loin par les coureurs du GS Pétroliers. Le Syrien a continué sur la même lancée sans être inquiété par le peloton qui roulait à une moyenne de 31 Km/h, disputant également l

deuxième sprint à l'entrée de la localité de Belil (77 km). Après 95 kilomètres d'échappée solitaire, le Syrien s'est fait rattraper par l'Algérien Abderrahmane Mansouri du Club Sovac et l'Egyptien Islam Chawky, composant un groupe



de trois coureurs en tête de course. Dans les 25 derniers kilomètres de course, ce trio de tête a été absorbé par un peloton emmené par les coureurs du GS Pétroliers et les coéquipiers du maillot jaune de leader, le Tunisien Ali Nouisri,

mais le dernier mot est revenu à Hamza Yacine, connu pour ses qualités de sprinteur hors pair. La cinquième étape du TAC-2017 mènera aujourd'hui le peloton de Laghouat vers Djelfa sur une distance de 170 km.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2017 : La Gazette des Oasis

Gazette du Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017) du 18 au 24 octobre avec la participation de 13 équipes de huit pays.

Colère : Le directeur sportif de la Tunisie, Ali Mraïhi, a été dans tous ses états à l'issue de la troisième étape reliant Ouargla à Ghardaïa, suppliant la commission technique de donner la victoire d'étape à son coureur Hassen Benasser qui s'acheminait tout droit vers la victoire, mais il a pris la mauvaise direction dans le dernier kilomètre, à cause d'un mauvais fléchage, selon lui.

Victoire : L'Algérie a dominé jusqu'à présent le Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017) avec trois victoires sur trois,

grâce à Islam Mansouri (Vélo Club Sovac), Hamza Yacine et Azzedine Lagab (GS Pétrolier).

Sévère : Le président de jury du TAC-2017, le Tunisien Lotfi Bensedrine, est connu dans le milieu du cyclisme arabe comme étant un arbitre très sévère envers les coureurs qui cherchent tous les moyens possibles pour déroger aux règlements de l'Union cycliste internationale (UCI).

Vitesse : Le chronomètre de la troisième étape du Tour d'Algérie 2017, reliant Ouargla à Ghardaïa, a affiché 31 km/heure, une vitesse très moyenne pour un parcours plat. Le vent de sable qui a soufflé à

l'entrée de Ghardaïa a pénalisé les coureurs, notamment ceux de la catégorie des juniors.

Tolérance zéro : La commission technique du TAC-2017 a opposé un nict catégorique à la demande des coureurs ayant abandonné la troisième étape à Ghardaïa et qui voulaient réintégrer le Tour. Il s'agit de l'Algérien Abderrahmane Bechlaghem de l'AS Sûreté Nationale, de l'Emirati Khayam Mohamed d'Al-Nasr et du Jordanien Sahib Zied El Ayadi.

VOLLEY-BALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS):

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), Réda Bouzid, a indiqué que la sélection nationale messieurs visera le podium lors du Championnat d'Afrique des nations 2017 de la catégorie, prévu au Caire (Egypte) du 22 au 29 octobre.

Les Algériens nourrissent à cette occasion de grandes ambitions pour réaliser de bonnes performances en terre égyptienne malgré la concurrence qui les attend.

"Notre objectif est le podium afin qu'on puisse assurer notre participation pour le prochain Mondial-2018 programmé en Italie et Bulgarie car seuls les trois premiers auront le droit à un ticket pour ce rendez-vous.

Mais il faut que vous sachiez que ce ne sera pas aussi facile car toutes les équipes tenteront leur chance pour la troisième et dernière place tant convoitée", a indiqué Bouzid à l'APS.

L'équipe nationale, qui

compte dans ses rangs 15 volleyeurs, a clôturé dimanche un stage précompétitif dans la capitale Sofia (Bulgarie) qui a duré 10 jours.

"Le stage s'est déroulé dans de très bonnes conditions, je pense que c'était le meilleur regroupement de tous ceux effectués durant la préparation.

Quatre matchs amicaux étaient au programme face à des clubs bulgares, remportés tous par l'équipe nationale 3-2, 3-1, 3-1 et 3-1", a ajouté Bouzid, avant d'enchaîner : "Cette équipe sera renforcée par la venue du volleyeur Mohamed Chikhi, qui a déjà joué en équipe nationale et est établi actuellement à Dubaï. Nous avons opté pour ce choix car c'est un joueur très expérimenté et un leader de groupe".

Le stage de Sofia a été encadré par le staff technique national composé du trio Kaci Mohamed Saïd (entraîneur en chef) qui vient de remplacer l'ancien sélectionneur

M o u l o u d
I k h e d j i,
l i m o g é,
M e b a r k i
M u s t a p h a
(entraîneur-adjoint) et
B o u h e l l a
S a l i m (entraîneur-adjoint).

"Le pays hôte, l'Egypte et la Tunisie sont les grands favoris pour remporter cette nouvelle édition et ce par rapport à leur préparation ces deux dernières années et leur participation aux compétitions mondiales. Il faut avouer qu'on ne peut pas comparer leur préparation à la nôtre, tout se résume aux moyens", a fait savoir Bouzid. Outre l'Egypte et la Tunisie, le DTN estime que le Cameroun aura son mot à dire pour le podium "vu qu'il compte dans ses rangs cinq internationaux qui exercent en France".

Lors de la dernière édition



du Championnat d'Afrique disputée au Caire en 2015, l'Algérie avait terminé quatrième au classement général.

Liste des joueurs retenus:

Kerboua Ahmed Amir, Achouri Lyes, Bouyoucef Sofiane, Oumessaad Mohamed Amine, Dekkiche Ayoub, Bourouba Youssouf, Hakmi Yassine, Hosni Sofiane, Dekkiche Akram, Abiayed Moualid, Mahdjoubi Toufik, Soualem Billel, Ould Cherchali Islem, Aid Zakaria et Mohamed Chikhi.

TENNIS / TOURNOI FUTURES 32 EN TUNISIE (QUALIFICATIONS) : L'Algérien Hichem Yasri éliminé au premier tour

Le tennisman algérien Hichem Yasri a été éliminé hier du tournoi "Futures 32", organisé du 23 au 29 octobre 2017 à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Espagnol Winter Loez Benjamin, au premier tour des qualifications.

L'Algérien de 27 ans a été assez facilement dominé (6-3, 6-2), et quitte donc prématurément ce tournoi professionnel, doté d'un prize-money de 15,000 USD et qui se déroule sur

les courts en terre battue de Hammamet.

Il s'agit du deuxième tournoi consécutif pour Yasri dans cette ville tunisienne, après le "Futures 31", duquel il fut

éliminé samedi dernier, également au premier tour des qualifications.

L'Algérien s'était incliné par deux sets à zéro contre le Croate Karlo Kranic (6-1, 6-0).



TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS "RAQUETTE D'OR": L'Algérienne Mebarki exemptée du premier tour

La joueuse de tennis algérienne Bouchra Rehab Mebarki a été exemptée du premier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi international juniors "Raquette d'Or", prévu du 22 au

28 octobre à Mohammedia (Maroc), selon le programme de compétition dévoilé vendredi soir par les organisateurs. Lors du second tour, Mebarki, tête de série N.8, sera opposée à la

gagnante du match opposant la Marocaine Hadil Nazih à la Française Manon Chaulet. Outre Mebarki, deux autres Algériens sont inscrits dans ce tournoi de grade 3, prévu sur les courts en

terre battue du Royale Tennis Club de Mohammedia. Il s'agit de Lynda Benkaddour et Youcef Rihane qui intégreront directement le tableau final, sans passer par la phase qualificative.

ALGER

Participation de plus de 2.000 femmes au marathon contre le cancer du sein au Complexe sportif du 5-Juillet

Plus de 2.000 femmes ont pris part vendredi, à la cinquième édition du marathon contre le cancer du sein, organisé par l'Association "El-Amel", dans le cadre de la manifestation "Octobre rose: campagne internationale de lutte contre le cancer du sein, au stade du 5 juillet du Complexe olympique Mohamed Boudiaf".

Le ministre de la jeunesse et des sports, M. El Hadi Ould Ali, qui a donné le coup d'envoi du marathon, a réaffirmé dans une déclaration à l'APS, l'engagement du gouvernement à accompagner les différentes initiatives visant à lutter contre le cancer et à soutenir le programme d'envergure adopté par le président de la République, pour la prise en charge de cette maladie chronique. M. Ould Ali, accompagné du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellauoui et de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerrouati, a salué les efforts du ministère de la santé pour la prise en charge médicale et psychologique des patients atteints de cancer au niveau national notamment à travers l'ouverture de nouveaux centres anti-cancer. Par ailleurs, il a loué l'initiative de l'Association "El-Amel" d'aide aux cancéreux et ses actions continues visant à sensibiliser les femmes à l'importance de la pratique du sport pour une meilleure prévention de la maladie. Mme Fatma Zohra Zerrouati a

indiqué pour sa part, que ce marathon annuel constituait un message fort adressé aux femmes atteintes de cancer et l'expression de la solidarité et du soutien du gouvernement et de la société civile à de telles initiatives, qui visent à prendre en charge la santé de la femme algérienne, étant le pilier de la société, ajoutant que cette manifestation était l'occasion de sensibiliser à l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer qui augmente considérablement les chances de guérison et réduit le coût de la facture de prise en charge de la maladie.

Le marathon a vu une forte participation des femmes, tous âges confondus (jusqu'à 85ans), qui sont venues des différentes communes de la capitale, outre la participation de femmes atteintes du cancer du sein et d'autres en phase de convalescence.

Portant des T-shirts et des chapeaux roses, les participantes ont formé sur le terrain du stade du 5 juillet, une vague qui se voulait un message d'espoir aux personnes atteintes de cancer. La secrétaire générale



de l'Association El-Amel, Hamida Kettab a indiqué, dans une déclaration à l'APS que cette initiative organisée en coordination avec la Fédération nationale d'athlétisme avait pour objectif la sensibilisation de la femme à la nécessité de pratiquer le sport quotidiennement pour réduire les risques d'atteinte d'un cancer du sein, qui enregistre chaque année plus de 11.000 nouveaux cas au niveau national.

Ce rendez-vous sportif se veut également un message de solidarité avec les femmes atteintes du cancer du sein à travers le territoire national, a-t-elle dit, en vue de sensibiliser à l'importance du dépistage précoce. Ce marathon est l'occasion annuelle de mettre en garde contre les risques de la non pratique du sport et de la marche qui réduisent de 38 % les risques d'atteinte du cancer du sein, selon une étude récente.

MONDIAUX-2017 DE JUDO (JUNIORS) : L'Algérien Temri (-90 kg) éliminé

L'Algérien Temri Ouassama Ramdane (-90 kg) a été éliminé par l'Anglais Jamal Petgrave vendredi à Zagreb au second tour des Championnats du Monde juniors de judo (Mondiaux-2017) qui se déroulent en Croatie (18-22 octobre).

Exempté du tour préliminaire, Temri a pourtant bien entamé la compétition en dominant l'Australien Harison par Ippon avant de trébucher devant le judoka anglais.

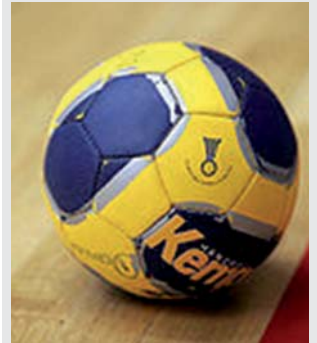
Les deux algériennes engagées vendredi dans la catégorie

des moins de 63 kg ont également quitté prématurément le tournoi mondial.

Kenza Nait Ammar et Saidi Khadidja ont été respectivement battues par la Sud-coréenne Kim Jijeong et la Russe Mariia Gryzloua. Ces éliminations précoces s'ajoutent à celles de Youcef Mokhtar Zallat (-73 kg) dominé jeudi par le Croate Dino Strmotić et de Rania Benlahouaoui battue mercredi dans la catégorie des moins de 48 kg par Nauatbek Akmaral (Kazakhstan).



HANDBALL/LIGUE DES CHAMPIONS MESSIEURS: La nouvelle formule à douze clubs prend forme



La Fédération européenne de handball (EHF) a officialisé les contours de la réforme de la Ligue des champions messieurs censée passer de 28 à 12 clubs en 2020-2021 "avec la possibilité d'en compter jusque 16" lors des éditions suivantes.

L'EHF veut modifier la formule de la compétition-reine de clubs en instaurant une phase initiale avec une poule unique "dans un premier temps" de douze équipes, selon les éléments présentés sur son site internet.

A l'issue des 22 journées (matches aller-retour), huit équipes accèderaient aux quarts de finale.

Le "Final Four" (Finale à quatre) serait conservé dans sa forme existante.

Parmi les douze places, huit seraient attribuées au champion de chacune des huit meilleures ligues européennes selon le classement établi par l'EHF, dominé cette saison par l'Allemagne.

Quatre autres équipes obtiendraient un billet sans guère de précision pour le moment. L'EHF a lancé un appel d'offres pour les droits de diffusion et marketing sur dix ans (2020-2030) "auprès de treize entreprises media et douze agences", précise le document.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 15 novembre.

"C'est la première fois que l'EHF a rassemblé ses droits de diffusion et marketing dans le cadre d'un appel d'offre. L'intérêt fort du marché est une indication claire concernant l'attractivité du produit «handball européen», a souligné son président Michael Wiederer, qui a présenté également une refonte de la Ligue des champions dames et de la Coupe EHF (C2).

Si la Fédération européenne a décidé de transformer la Ligue des champions, c'est sous la pression d'une dizaine de clubs, dont les cadors Kiel, Kielce et Barcelone, mécontents de la formule actuelle.

A un an de l'expiration de l'accord qui les lie à l'EHF, ces dix "frondeurs" avaient menacé de créer une ligue parallèle et sollicité le géant du marketing IMG pour proposer un nouveau système plus lucratif.

Selon l'actuelle formule adoptée en 2015, vingt-huit équipes sont réparties en quatre groupes lors d'une première phase "étagée". Les deux poules "hautes" (A et B) rassemblent chacune huit équipes censées être les meilleures du continent. Les premiers sont directement qualifiés pour les quarts de finale et les équipes classées de la 2e à la 6e places vont en huitièmes de finale. Au sein des poules "basses" (C et D), seules deux équipes se hissent en huitièmes de finale.

COUPE DU MONDE 2017 (U17)/ (QUARTS DE FINALE):

Mali- Ghana: Abid Charef au sifflet

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera le match Mali -Ghana prévu samedi à 17h00 (heure locale) à Indira Gandhi stadium en quarts de finale de la Coupe du Monde 2017 des moins de 17 ans, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA) vendredi.

Le directeur de jeu algérien Mehdi Abid Charef sera assisté de son compatriote Abdelhak Etchiali et le Tunisien Anouar Hmila.

Le quatrième arbitre est l'Ecossois Robert Maden. C'est la troisième rencontre que l'arbitre algérien va officier depuis le début du mondial des U17 qui se déroule en Inde, après les deux premières en phase de poules.

LIGUE 1 MOBILIS (5^E JOURNÉE- MISE À JOUR) **USM Alger- USM El Harrach mardi 24 octobre à 17h00**

La rencontre en retard entre l'USM Alger et l'USM El Harrach comptant pour la 5^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis aura lieu le mardi 24 octobre à 17h00 au stade Omar Hamadi (Bologhine), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) vendredi.

Ce match avait été reporté en raison de la participation de l'USM Alger aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique contre le WA Casablanca.

L'USMA compte au total quatre rencontres en retard contre respectivement: l'USMH, le MC Alger, l'US Biskra et l'ES Sétif.

Le représentant algérien affrontera le WA Casablanca samedi à 20h00 au stade du complexe sportif Mohamed V, en demi-finale retour de la Ligue des champions.

Au match aller disputé au stade 5 juillet (Alger), les deux équipes se sont quittées sur un score de parité 0-0.

L'autre demi-finale opposera Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie qui s'était imposée 2-1 à l'aller.

CHAMPIONNAT QATARI DE FOOTBALL/ AL-SADD (5^E JOURNÉE) : **Bounedjah signe son deuxième but de la saison**

L'attaquant international algérien d'Al-Sadd, Baghdad Bounedjah a contribué vendredi soir à la victoire décrochée sur le terrain d'Al-Arabi (3-1), à l'occasion de la 5^{ème} journée du championnat qatari de football.

Il s'agit du deuxième but de la saison pour l'ancien sociétaire de l'USM El-Harrach, auteur de sa première réalisation dimanche dernier à domicile face au Qatar SC (3-1) lors de la 4^{ème} journée de la "Qatar Stars league".

L'attaquant algérien, contraint au repos pendant un mois pour cause de blessure, effectue ainsi un retour en force, de quoi lui permettre d'aspirer à égaliser son record de buts réalisé la saison dernière avec pas moins de 24 réalisations.

À l'issue de cette victoire, la formation d'Al-Sadd où évolue l'ancien milieu de terrain espagnol du FC Barcelone Xavi, rejoint provisoirement Al-Duhail, dirigé par l'Algérien Djamel Belmadi et Al-Rayyan, à la première place avec 12 points chacun.

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (7^E JOURNÉE) : **Le leader chute à Tlemcen, l'ASAM le rejoint**

L'AS Ain M'lila a rejoint le MO Béjaïa en tête du classement de la Ligue 2 Mobilis de football, en battant le CA Batna par deux buts à zéro, en match disputé vendredi pour le compte de la septième journée et ayant vu son co-leader s'incliner (1-0) chez le WA Tlemcen.

Les Rouge et Noir ont fait la différence d'entrée de jeu face au CAB, en ouvrant la marque dès 15' minute par Dib, avant de sceller leur avantage par Debbih (54'), rejoignant ainsi à la première place, avec 16 points, le MO Béjaïa, qui après avoir résisté pendant pratiquement tout le match a craqué devant Habchi (88').

Les Crabes avaient effectué ce déplacement en conquérants, avec l'espoir de rester seuls à la première place, mais ils sont tombés finalement sur une coriace équipe tlemcénienne, qui après des débuts difficiles commence à trouver son rythme de croisière.

Le WAT est désormais 9^e, ex aequo avec le CAB et le CABBA, avec 8 points chacun.

De son côté, le CABBA s'est imposé (1-0) contre l'Amel Boussaâda, grâce à Niat (21'), alors que Nabil Yalaoui avait raté l'occasion de doubler la mise sur penalty à la (52'), et c'est sur le même score d'un but à zéro que s'est imposé le RC Relizane dans le derby de l'Ouest contre l'ASM Oran.

Une réalisation signée Rebbouh (70'), qui propulse les Vert et Blanc à la 5^{ème} place du classement général, à égalité avec la JSM Béjaïa, avec 11 points chacun.

Il s'agit de la première défaite pour l'ASMO cette saison, mais il reste 7^e avec dix points, en compagnie du MC Saïda, ayant ramené de son côté un nul (0-0) de chez le CRB Ain Fekroune.

A Béjaïa, les choses avaient mal commencé pour la JSMB, puisqu'elle a commencé par concéder l'ouverture du score devant Mokhtar (22'), avant de renverser la JSM Skikda (2-1), grâce à Ouana (54') et Belgharbi (89').

Malgré sa défaite, la JSMS reste 3^e, avec 15 points, mais elle se fait rejoindre



dre par l'ASO Chlef, auteur d'une victoire importante chez le RC Kouba (2-0).

Domiciliés au stade du 20-Août 1955, en attendant la réfection de leur propre stade, Benhaddad, les Koubeens ont démenagé à Réghaïa à l'occasion de cette septième journée, avec l'espoir de voir le stade Bouraâda leur porter chance.

Mais les Chélifiens ont été impitoyables et les ont enfoncés (2-0), grâce à Billel Attafen (36') et Sofiane Baouche (90'+3 s.p.).

N'ayant remporté aucun succès depuis l'entame de la saison, le RCK est actuellement avant-dernier, avec trois points, mais il pourrait se retrouver bon dernier dans moins de 24 heures, car l'actuelle lanterne rouge, le GC Mascara, accueillera le MC El Eulma samedi, en clôture de cette 7^{ème} journée, et avec la possibilité de passer devant le RCK, en cas de victoire.

Résultats et classement

AS Ain M'lila - CA Batna 2-0
RC Kouba - ASO Chlef 0-2

CRB Ain Fekroune - MC Saïda 0-0
RC Relizane - ASM Oran 1-0
WA Tlemcen - MO Béjaïa 1-0
CAB Bou Arréridj - A.
Boussaâda 1-0 JSM Béjaïa - JSM Skikda 2-1

Samedi, 21 octobre : A Mascara (Stade de l'Unité africaine) : GC Mascara - MC El Eulma (16h00)

Classement : Pts J 1.

MO Béjaïa 16 7 --).
AS Ain M'lila 16 7 3).
JSM Skikda 15 7 --).
ASO Chlef 15 7 5).
RC Relizane 11 7 --).
JSM Béjaïa 11 7 7).
ASM Oran 10 7 --).
MC Saïda 10 7 9).
CA Batna 8 7 --).
CABB Arréridj 8 7 --).
WA Tlemcen 8 7 12).
MC El Eulma 6 6 13).
Amel Boussaâda 5 7 --).
CRB Ain Fekroune 5 7 15).
RC Kouba 3 7 16).
GC Mascara 2 6

FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS - CLASSEMENT DES BUTEURS: **Baouche (ASO Chlef) toujours en tête avec six réalisations**

L'attaquant de l'ASO Chlef, Sofiane Baouche, a consolidé sa première place au classement des meilleurs buteurs de la Ligue 2 Mobilis de football, en inscrivant vendredi son sixième but personnel de la saison, lors de la victoire chez le mal-classé RC Kouba (2-0), en match de la 7^{ème} journée de championnat.

Billel Attafen (36') avait ouvert le score pour les Chélifiens lors de cette

rencontre jouée à Réghaïa, avant que Baouche n'ajoute le second but grâce à un penalty (90'+3).

Il s'agit de la sixième réalisation de Baouche (28 ans) depuis l'entame de la saison après avoir ouvert son compteur dès la première journée avec un but chez le GC Mascara (2-2) avant de s'offrir un doublé lors de la deuxième journée, contre le WA Tlemcen (2-0).

Baouche a retrouvé encore une fois le chemin des filets lors de la 4^{ème} journée face au CRB Ain Fakroun (1-0) puis il a confirmé sa supériorité face à l'AS Ain M'lila (1-0) en match comptant pour la sixième journée. Une efficacité qui permet à l'ASO Chlef de rejoindre la JSM Skikda à la 3^{ème} place au classement général avec 15 unités, à un point des co-leaders l'AS Ain M'lila et le MO Béjaïa.

LIGUE DEUX MOBILIS : **L'ASO Chlef seule équipe encore invaincue après la 7^e journée**

L'ASO Chlef est désormais la seule équipe de la Ligue deux de football toujours invaincue après la 7^{ème} journée de championnat, disputée vendredi.

Les Chélifiens ont réussi à ramener une précieuse victoire de leur déplacement à Réghaïa (Alger) face au RC Kouba (2-0), au moment où les deux autres formations encore invaincues jusque-là, à savoir le MO Béjaïa et l'ASM Oran, sont tombées respectivement à Tlemcen et Relizane, sur le même score (1-0).

Reléguée en Ligue deux il y a deux

saisons, l'ASO a montré de belles dispositions au cours de la première partie de la phase aller, ce qui lui a permis de monter sur le podium.

Co-troisièmes au classement avec la JSM Skikda depuis vendredi, les Chélifiens ne comptent qu'une seule unité de retard sur les co-leaders, le MOB et l'AS Ain M'lila.

Après avoir patienté jusqu'aux dernières journées de la saison passée pour se maintenir au deuxième palier, l'ASO est en train de bien réussir sa résurrection, tablant carrément sur

l'un des trois billets donnant accès à la cour des grands en fin de saison.

Mais l'entraîneur El Hadi Khezzar, en poste depuis le milieu de la saison passée, ne s'enflamme pas, estimant qu'il était encore tôt de parler d'accession.

Dans la foulée, les supporters chélifiens se remettent à rêver.

La preuve : ils remplissent de nouveau les gradins du stade Mohamed-Boumezzag qu'ils avaient désertés au cours des deux derniers exercices.

APS

SAMUEL UMTITI, LA CERTITUDE DU BARÇA EN DÉFENSE

Cette saison, avec le niveau déclinant de Gerard Piqué, Samuel Umtiti a confirmé son rôle de leader défensif du Barça. "C'est un joueur vital et extraordinaire pour l'équipe, nous sommes très contents de lui, il participe à la construction du jeu, au jeu aérien, il est agressif. C'est un jeune joueur et nous pensons qu'il peut nous en donner encore plus." Avant la rencontre contre l'Olympiakos, mercredi soir en Ligue des champions (3-1), Ernesto Valverde avait valorisé l'impact de Samuel Umtiti dans l'équipe du Barça. Dans une défense qui n'offre plus autant de garanties de façon individuelle avec le déclin actuel de Gerard Piqué couplé à la place de remplaçant de Javier Mascherano, l'international français est la certitude du club catalan au niveau de son arrière-garde.

Griezmann joue avec l'Olympique de Marseille à Football Manager

Antoine Griezmann a dévoilé via son compte Instagram qu'il jouait avec l'Olympique de Marseille à la célèbre simulation de gestion footballistique.

Que fait Antoine Griezmann quand il ne marque pas de buts pour les Bleus ou l'Atlético Madrid ? L'attaquant des Colchoneros, qui n'a jamais évolué en Ligue 1, se rêve entraîneur d'un club du championnat hexagonal, et pas n'importe lequel. Via ses "Stories" Instagram, Griezmann a publié un cliché d'une partie de Football Manager 18 sur son ordinateur portable. En légende, Griezmann écrit en gras un "Allez l'OM aaaaah", qui ne laisse guère la place à l'imagination sur l'identité du club que l'international tricolore gère dans la simulation de gestion footballistique. Un club par ailleurs apprécié par Griezmann dans la vraie vie.

Une pépite basque dans le viseur

Daniel Carvajal sur le flanc pour de longs mois encore en raison d'un problème cardiaque, le Real Madrid s'active pour trouver un latéral droit supplémentaire. Selon Marca, le champion d'Espagne pourrait passer à l'action pour recruter Alvaro Odriozola (21 ans, 8 matchs en Liga cette saison). Auteur de prestations très remarquées du côté de la Real Sociedad, le jeune Basque plaît énormément à Zinedine Zidane. Mais le club de San Sebastian ne laissera pas filer sa pépite aussi facilement puisqu'il réclame 40 millions d'euros, soit le montant de la clause libératoire du joueur.

MOURINHO S'EXPRIME SUR IBRAHIMOVIC

José Mourinho est revenu sur la rééducation de Zlatan Ibrahimovic, ce vendredi, en conférence de presse.

Après une grave blessure au genou au printemps dernier, Zlatan Ibrahimovic espère bien rejouer avant 2018. La presse britannique fait état d'un possible retour du buteur suédois au mois de décembre. José Mourinho, lui, n'a pas parlé de date précise, mais le Special One s'est exprimé sur la star. Et l'optimisme est de mise. "Zlatan est là, il travaille ici et sous notre contrôle. Il travaille comme vous pouvez vous y attendre, tellement, tellement dur. Mais il ne sera pas de retour la semaine prochaine ou dans les prochaines semaines. Laissez-lui prendre son temps et revenir quand tout le monde sent que c'est le bon moment. Est-ce que je crois qu'il sera de retour en 2017 ? Oui, je le crois. Mais c'est juste un sentiment".



POURQUOI ALVES A SIGNÉ

Laissé libre par la Juventus Turin l'été dernier, le latéral droit Daniel Alves (34 ans, 10 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) s'est engagé avec le Paris Saint-Germain alors qu'un départ vers Manchester City semblait bouclé. Le Brésilien a indiqué les raisons de son choix. "Je suis venu pour l'ambition du club. Et pour mes amis aussi, car j'en ai beaucoup dans ce vestiaire. D'ailleurs, ils ont joué un rôle, a assuré l'Auriverde dans les colonnes du quotidien Le Parisien. A l'époque, j'avais résilié avec la Juventus et j'étais presque marié avec Manchester City. Mais mes amis sont apparus, ainsi que le club et sa direction. Tous ont commencé à m'expliquer ce qu'était réellement le PSG, ses objectifs et ce que ses responsables recherchaient : des joueurs qui apportent un plus sur et en dehors du terrain." Un excellent choix pour les deux parties.

Alves voit du Henry en Mbappé

Considéré comme un des joueurs les plus doués de sa génération, l'attaquant Kylian Mbappé (18 ans, 8 matchs et 4 buts toutes compétitions avec Paris SG cette saison) impressionne toujours autant avec le Paris Saint-Germain. Son partenaire en club, le latéral droit Daniel Alves (34 ans, 10 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison), n'a pas hésité à le comparer à son ancien partenaire au FC Barcelone, Thierry Henry. "Il me fait penser à Thierry Henry. J'ai joué avec Thierry et ils font des choses similaires. Mbappé est jeune, mais sa progression est très rapide et il a des qualités incroyables. C'est un grand plaisir pour moi d'évoluer avec des joueurs de ce niveau. J'ai eu la chance d'en côtoyer quelques-uns et, sans aucun doute, Kylian est un très grand joueur", a assuré le Brésilien dans les colonnes du quotidien Le Parisien.

Mendy, Guardiola est conquis

Victime d'une grave blessure au genou droit, Benjamin Mendy (23 ans, 4 matchs en Premier League cette saison) pourrait ne plus rejouer de la saison avec Manchester City. Une tuile pour Pep Guardiola, qui n'a pas manqué d'encenser son latéral gauche. En effet, l'entraîneur catalan s'est dit très heureux de pouvoir compter sur le Français, qui participe toujours à la bonne ambiance au sein du groupe citizen. "Habituellement, les blessés de longue date sont tristes. Ils s'entraînent à part du groupe et se sentent isolés. Mais Benjamin Mendy a décidé d'être présent avec nous grâce aux réseaux sociaux, WhatsApp... Il appelle ses coéquipiers et discute par messages avec moi. Il est très important pour nous, des personnes comme lui enrichissent un groupe et rendent l'atmosphère agréable", s'est félicité Guardiola en conférence de presse. Une attitude qui colle parfaitement à l'état d'esprit de Mendy.



ALGÉRIE-ITALIE M. Hadjar évoque avec l'ambassadeur d'Italie la coopération bilatérale dans le domaine de l'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a passé en revue avec l'ambassadeur d'Italie à Alger, Pasqual Ferrara, l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, indiquait hier un communiqué du ministère.

Au cours de cette audience, les deux parties ont examiné «les possibilités de renforcer l'enseignement de la langue italienne en Algérie par l'ouverture d'un département de la langue italienne au niveau des universités de l'ouest du pays, de même qu'elles se sont penchées sur d'autres projets de coopération universitaire, notamment en signant d'autres accords bilatéraux en matière de recherche scientifique, comme le projet de grande envergure qui comprend 9 projets, dont 6 projets de mobilité ont déjà été achevés», précise-t-on de même source.

Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur a sollicité la partie italienne pour la signature d'un accord de partenariat en matière de restauration du patrimoine par la création d'une formation spécialisée «Master de restauration du patrimoine».

D'autres projets «ont également retenu l'attention des deux parties, comme celui relatif aux bourses d'études, où notre pays a sollicité l'aide de l'Italie pour l'attribution de bourses universitaires au profit d'étudiants algériens qui veulent poursuivre leurs études au niveau des universités italiennes, notamment en matière de recherche scientifique telles que l'agro-alimentaire, les ressources marines, la pollution des eaux, le génie sismique», note la même source.

L'entretien a également porté sur «l'élaboration de projets mixtes en matière de recherche scientifique et leur cofinancement».

Dans ce cadre, M. Hadjar et l'ambassadeur italien «ont convenu d'encourager les universités des deux pays à plus de coopération et d'échanges des délégations d'experts et d'enseignants et permettre ainsi une plus grande mobilité de doctorants par le biais, notamment, de contacts et d'opérations de jumelage entre les différentes universités des deux pays».

Lors de la rencontre, les deux parties «ont également manifesté leur désir de renouveler le protocole exécutif scientifique et technologique signé par les deux pays et qui arrive à expiration», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - ONU LA PARTICIPATION DE LA FEMME AUX ASSEMBLÉES ÉLUES LOCALES, THÈME D'UN SÉMINAIRE À ALGER

M. Bedoui : «Les prochaines élections locales, une occasion de réaliser une 'représentation juste' de la femme»

Les prochaines élections des assemblées populaires communales et de wilayas, prévues le 23 novembre, représentent un «pilier supplémentaire» au renforcement de l'édifice démocratique et une occasion de réaliser à nouveau une «représentation juste» de la femme, a souligné hier à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

Dans son intervention lors d'un séminaire consacré au thème de la participation politique des femmes aux assemblées élues locales, organisé par son département ministériel en partenariat avec ONU-femmes, M. Bedoui a relevé que ce rendez-vous électoral constitue aussi une occasion pour «valoriser les acquis et l'expérience de l'élu(e) locale».

Il a ajouté, à ce propos, que celle-ci «a réussi à briser les stéréotypes en laissant une bonne impression aux citoyens par son intérêt porté sur les réalités quotidiennes en sa qualité de membre de l'assemblée populaire communale ou de wilaya ou de présidente d'une des commissions permanentes des assemblées» et ce, a-t-il dit, «grâce à ses convictions et son investissement dans le travail sur le terrain, ainsi qu'à son militantisme dans une démarche silencieuse».

Le ministre a rappelé, en outre, que la consécration des droits de la femme, notamment par la révision constitutionnelle de 2016, «n'aurait pu voir le jour sans le ferme engagement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui réaffirme à chaque occasion l'impératif de la sauvegarde de cet acquis».

Le domaine relatif au leadership et à la politique a été également consacré «avec force» par le président Bouteflika, au sein de laquelle la femme est entrée dans le domaine politique par «la voie la plus honorable en accédant à des postes importants au sein de l'Etat», a-t-il ajouté.

Par la même occasion, M. Bedoui a

salué les élues femmes qui «ont contribué et veillé à l'intérêt de la nation et du citoyen en assurant l'effectivité du système des quotas» et a annoncé l'institution d'un prix de distinction intitulé : «Le prix annuel de l'élu(e) de l'année», attribué chaque année à l'élu(e) locale qui réalisera le meilleur projet de proximité. Ce prix s'inscrit dans la perspective de «mobiliser l'énergie et la créativité des élues des assemblées locales, leurs compétences et leurs visions au service des projets de proximité», a-t-il précisé.

En prévision des élections locales du 23 novembre, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a invité les électrices à «exercer leur devoir le jour du vote et les candidates à faire preuve d'abnégation dans leur travail et leurs ambitions».

L'ONU relève les efforts «notoires» de l'Algérie

Pour sa part, le coordonnateur résident du Système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, a salué le gouvernement algérien pour «ses efforts visant à soutenir et à accompagner les femmes élues» et a fait part de son «appui» à l'Algérie dans la promotion et la participation politique des femmes.

«Les efforts de l'Algérie en matière



de promotion de la représentation des femmes dans les assemblées élues sont notoires», a-t-il fait observer, mettant en exergue les mesures transitoires adoptées par l'Algérie, il y a cinq ans, pour une meilleure représentation des femmes dans les assemblées élues.

Le responsable onusien a mis en avant également la révision constitutionnelle qui «a expressément ouvert de nouveaux horizons pour la promotion des femmes élues dans les postes de décision», où l'Etat «œuvre à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes et encourage l'accès des femmes aux responsabilités dans les institutions et les administrations publiques», a-t-il noté.

«A travers ses efforts, l'Algérie a démontré son engagement à appuyer les principes de gouvernance démocratique, en créant des conditions favorables à une participation politique inclusive des femmes et des hommes», a souligné M. Overvest, appelant à ce que ces efforts «soient soulignés et se poursuivent».

DIPLOMATIE M. Messahel reçoit le nouvel ambassadeur du Chili à Alger...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, hier à Alger, M. Carlos Olguin, qui lui remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Chili auprès de la République algérienne dé-

mocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... le nouvel ambassadeur du Canada à Alger...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, hier à Alger, Mme Patricia McCullagh, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

... et le nouvel ambassadeur de Tanzanie à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, hier à Alger, M. Omar Yussuf Mzee, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Unie de Tanzanie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL: M. Messahel reçoit l'Envoyé personnel du SG de l'ONU



Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu

hier à Alger l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui effectue, depuis sept jours, une tournée dans la région.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, MM. Messahel et Kohler ont eu des entretiens autour de la question du Sahara occidental,

a appris l'APS. Première du genre depuis sa nomination par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la tournée de M. Kohler dans la région a été entamée, il y a sept jours. Dans ce cadre il s'est rendu au Maroc, dans les camps de réfugiés sahraouis et en Algérie, avant de visiter la Mauritanie à partir de demain.

APS